

# MÉDIACRITIQUE(S)

Numéro 1 - Octobre 2011 - 4 euros

## ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : ATTENTION SONDAGES !

$$(-x)^3 + G'(x) = Y - 3\%$$

131 %

12.3 %

5 %

+/- 22 %

9.74 %

$$f(x) - f'(x) = Y - 3$$

75 % des sondés pensent qu'il faut être un âne bâté pour répondre aux questions des sondeurs.



Colloghan

**Et aussi**

« L'affaire DSK » : retour sur un naufrage journalistique

« Notre hymne à la rigueur », par les experts médiatiques

À propos du journalisme d'investigation, entretien avec Denis Robert

Le magazine trimestriel de l'association Acrimed

# À LA « UNE »... ET SANS COMMENTAIRES



Le Figaro Magazine, 4 juin 2011



Le Parisien, 1er février 2011



France Soir, 31 août 2011



Valeurs actuelles, 28 juillet 2011



Libération, 19 mai 2011



Challenges, 19 mai 2011



Capital, juin 2011



Le Parisien, 12 septembre 2011



L'Express, 2 février 2011



France Soir, 16 septembre 2011

**Médiacritique (s)**  
 Le magazine trimestriel de l'association Acrimed

**Directeur de la publication**  
 Henri Maler

**Ont contribué à ce numéro**  
 Gilles Balbastre, Frédéric Lemaire, Henri Maler, Franz Peultier, Olivier Poche, Mathias Reymond, Julien Salingue

**Illustrations**  
 Colloghan et Bench

**Maquette**  
 Julien Salingue

**Imprimé par**  
 Espace Imprim - 15 rue de Paradis - 75010 Paris

Commission paritaire en cours

Tous les articles publiés sont le produit d'un travail collectif et engagé collectivement l'association Acrimed : c'est pourquoi, sauf exception, ils ne sont pas signés.

## SOMMAIRE

P. 4 ILS OSENT TOUT

P. 5 « NOTRE HYMNE À LA CRISE », PAR LES EXPERTS MÉDIATIQUES

P. 7 FÉTICHISME MÉDIATIQUE : « LES MARCHÉS » PENSENT POUR VOUS

P. 9 ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : ATTENTION SONDAGES

P. 15 « L'AFFAIRE DSK » : RETOUR SUR UN NAUFRAGE MÉDIATIQUE

P. 20 LE PROJET MINIMALISTE DU PARTI SOCIALISTE POUR LES MÉDIAS

P. 23 ALEXANDRE ADLER : HISTORIEN « EXPÉRIMENTAL » DES PAYS ARABES

P. 26 ENTRETIEN AVEC DENIS ROBERT : LIBRES PROPOS SUR UNE VICTOIRE ET SUR LE JOURNALISME

P. 30 CHIFFRES ET DÉLICES

P. 31 DES LIVRES

P. 32 LA CRISE EN BD

**V**ous avez le privilège (et le bonheur...) de tenir entre vos mains le premier numéro de *Médiacritique(s)*, le magazine trimestriel d'Acrimed. Certes, quatre éditions d'un *Magazine intempestif et aléatoire* ont été imprimées au cours des dernières années. Mais nous avons décidé de franchir un cap en nous dotant d'une publication régulière, dont le premier opus est le splendide objet tiré à quelques milliers d'exemplaires (non numérotés) que vous venez d'acquérir.

Pourquoi un magazine papier ? En premier lieu, parce qu'Acrimed n'est pas seulement un site internet, mais une association, qui s'exprime et agit collectivement sur le terrain de la critique des médias. Tous les supports sont bons, dès lors, pour rendre accessible cette critique, et pour donner les moyens à ceux qui la soutiennent de la partager et de la diffuser. En second lieu, parce que nous avons conscience des limites de l'outil internet (lecture à l'écran, tendance au « zapping », surcharge d'informations...), et savons que rien ne remplacera définitivement le papier. Enfin, *Médiacritique(s)* a l'ambition de toucher un public plus large que les familiers de notre site, en étant diffusé, autant que possible, dans les librairies et les kiosques.

Les articles qui composent ce premier numéro sont, pour nombre d'entre eux, des versions raccourcies et remaniées d'articles publiés sur notre site internet. Autrement dit, le meilleur des publications récentes d'Acrimed, adaptées et actualisées pour le support papier. Avec en prime, quelques inédits, que vous ne pourrez lire nulle part ailleurs. Chacun y trouvera son compte, internaute ou non, éditocrate ou pigiste, adhérent ou... futur adhérent d'Acrimed.

Nous savons que notre projet est ambitieux et que nombre de journaux et magazines critiques ont disparu après quelques numéros, faute de trouver leur lectorat et d'assurer leur survie financière. L'intérêt porté à la critique des médias et la singularité du travail d'Acrimed nous ont cependant convaincus de l'utilité et de la viabilité potentielle du projet *Médiacritique(s)*. Pour que cette aventure soit une réussite, nous comptons sur vous. Pour diffuser *Médiacritique(s)*. Pour en parler. Pour vous y abonner. Pour y abonner vos amis, vos collègues, votre banquier et votre patron...

Si un autre monde est possible, d'autres médias le sont aussi. Pour qu'un autre monde soit possible, d'autres médias sont nécessaires. *Médiacritique(s)* est l'un d'entre eux.

## Bulletin d'abonnement

Je m'abonne pour un an (soit 4 numéros) à *Médiacritique (s)* à partir du numéro .....

Tarif normal : 15 €

Tarif de soutien : 20 € (ou plus...)

Union Européenne et Suisse : 25 €

Reste du monde : 32 €

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : .....

Ville : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Signature :

A renvoyer, accompagné d'un chèque à l'ordre d' « Action-Critique-Médias », à l'adresse suivante :  
Action-Critique-Médias - 39 rue du Faubourg-Saint-Martin - 75010 Paris.  
Vous pouvez également payer votre abonnement en ligne sur [www.acrimed.org](http://www.acrimed.org).

Vous souhaitez devenir diffuseur de *Médiacritique (s)* ? Contactez-nous !

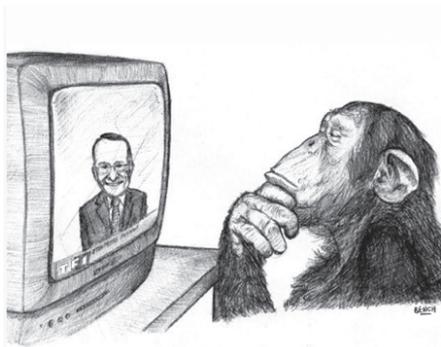
Tél. : 01 77 17 79 70 – Email : [mediacritiques@acrimed.org](mailto:mediacritiques@acrimed.org)

# ILS OSENT TOUT...

... C'est même à cela qu'on les reconnaît. Les paroles s'envolent, les écrits restent, du moins dans nos archives. Et dans les vôtres ? Testez votre mémoire avec notre quizz.

## DANS LA CATÉGORIE « MEILLEUR CRITIQUE DES MÉDIAS »

- 1) Quel journaliste politique a avoué sa véritable vocation – la même que la plupart de ses collègues : « *Mon truc, c'est la cuisine* » ?
- 2) Qui a dit, à propos des journalistes-critiques littéraires qui se piquent d'écrire des livres (comme lui-même y viendra, quelques années plus tard) : « *On ne peut pas être juge et partie. [...] Je n'arrive pas à penser sérieusement qu'on puisse dire ce qu'on pense chaque semaine, sinon chaque jour et en même temps aller soumettre aux confrères tous les ans sa petite production. Je crois que c'est ce qui a gangrené ce milieu* » ?



## DANS LA CATÉGORIE « MEILLEUR CHRONIQUEUR TOUT-TERRAIN »

- 3) Qui jugeait, en 2003, qu'« *ATTAC est le mouvement de ceux qui se sont un peu initiés à la pensée économique, mais luttent contre l'enseignement des mathématiques en économie, parce que toute complexité intellectuelle les offense* » ?
- 4) Qui, en 2008 fustigeait « *Besancenot et la théorie de petites brutes imbéciles qui font masse autour de lui* » et s'alarmait des progrès d'« *un parti social-fasciste de masse, aux connotations manifestement antisémites* » ?

## DANS LA CATÉGORIE « LES RICHES HEURES DU JOURNALISME SOCIAL »

- 5) Quel éditorialiste de *L'Express* s'écriait en 2003, en pleine mobilisation contre « la réforme » de retraites : « *Le remue-ménage autour de la réforme des retraites (attendue depuis quinze ans !) ressemble à un caprice de gosses de riches ; le cirque à propos de la destruction des acquis sociaux, aux errements d'héritiers prodigues* » ?
- 6) En 2003 toujours, quel éditorialiste de *Paris-Match* a osé : « *les politiques et les chefs syndicalistes qui manifestent en tête des cortèges pour s'opposer à la réforme agissent comme des bonimenteurs de foire [...] Ils sont les croque-morts qui organisent les funérailles et se partagent la quête sur le dos des enfants* » ?
- 7) Quel grand intellectuel de gauche considérait, en 2006, le mouvement anti-CPE (Contrat Première Embauche) comme « *une protestation dont on voit bien, malgré la sympathie de principe qu'elle inspire, la dimension pour le moment profondément conservatrice...* » ?

- 8) Dans quel quotidien national pouvait-on lire cette fidèle évocation du mouvement universitaire de 2009 : « *Quatorze semaines qu'une poignée de révolutionnaires en peau de lapin imposent la loi du « blocage » sur les campus et dans les amphis* » ?
- 9) Dans quel autre quotidien national pouvait-on lire cette analyse des causes du même mouvement de contestation : « *Cette situation résulte de la conjonction d'erreurs politiques et de l'hypersensibilité du milieu universitaire* » ?

## DANS LA CATÉGORIE « MEILLEUR CRITIQUE DE PIERRE BOURDIEU »

- 10) Qui a dit : « *J'ai ma thèse sur ce que veut dire « héritiers » chez Bourdieu : les héritiers, c'est les Juifs !* » ?
- 11) Qui a dit : « *Son principal apport reste à chercher du côté du premier Bourdieu, dans ce déterminisme naïf qui permet encore à la sociologie de régner en maître sur les sciences sociales et d'accueillir en son sein les travaux d'Élizabeth Teissier* » ?

Qui a dit : « *Certes, les sondages se trompent tout le temps. Est-ce une raison pour ne pas en tenir compte ? Non, bien sûr* » ?

- 12) Qui a dit : « *la critique de Pierre Bourdieu avait un ton explicitement populiste selon lequel la télévision notamment ne s'occupe que des élites et pas de la misère du monde* » ?
- 13) Qui a dit, à propos du livre *Sur la Télévision* : « *Les perspectives réformistes lancées dans ce petit ouvrage à l'intention de la profession journalistique [...] se réduisent, explicitement ou non, à une mort pure et simple de la pratique journalistique* » ?

## DANS LA CATÉGORIE « MEILLEUR EXPERT EN EXPERTISE »

- 14) Qui a dit : « *Certes, les sondages se trompent tout le temps. Est-ce une raison pour ne pas en tenir compte ? Non, bien sûr* » ?
- 15) Qui a dit « *Le débat sur l'identité nationale n'est pas intellectuellement illégitime. Surtout avec la hauteur de vue de Jean Daniel* » ?

1. Jean-Michel Aphatie ; 2. Jérôme Garcin ; 3. Alexandre Adler ; 4. Alexandre Adler ; 5. Denis Jeambar ; 6. Alain Genestar ; 7. Bernard-Henri Lévy ; 8. *Le Figaro* ; 9. *Le Monde* ; 10. Jean-Claude Millner ; 11. Alain-Gérard Slama ; 12. Dominique Wolton ; 13. Geraldine Mulhmann ; 14. Jean-Michel Aphatie ; 15. Denis Olivennes.  
Plus de précisions sur notre site [www.acrimed.org](http://www.acrimed.org).

# « NOTRE HYMNE À LA RIGUEUR », PAR LES EXPERTS MÉDIATIQUES

**Est-ce parce que l'économie, la finance et la dette publique sont des sujets trop complexes pour les journalistes économiques ? Est-ce parce qu'ils ont besoin de la caution d'autorités qu'eux-mêmes consacrent ? Les médias dominants donnent la parole à des « experts » qui chantent en chœur, en dépit de quelques voix dissonantes et de quelques fausses notes, la même chansonnette.**

L'été 2011 a été marqué par un nouveau coup de massue sur les marchés financiers. La dette des États-Unis a été rétrogradée, par l'une des agences de notation, de la note AAA à AA+, faisant craindre un risque de défaut de paiement auprès des investisseurs. Après la Grèce, c'est le prolongement de la « crise des dettes ». Pour les médias, la dette est un sujet complexe. Le plus simple est de donner la parole à des experts, économistes pour la plupart. Logique. Problème : ces experts sont toujours les mêmes et partagent pour l'essentiel des positions identiques. Trois exemples.

## LES EXPERTS DU POINT

Le 11 août 2011, l'hebdomadaire de François Pinault, Le Point, donne la parole à plusieurs économistes et experts habitués des médias. Peu de diversité dans leurs préconisations pour sortir de la crise qui se concluent toutes à peu près ainsi : plus d'Europe politique et plus de libéralisme économique.

- Pour Christian Saint-Étienne (professeur d'économie, conseiller municipal à Paris élu sur la liste de Jean Tiberi en 2008, et consultant financier auprès de Conseil stratégique européen SA) il faut « fédérer la zone européenne », puis il précise que, « s'agissant de la France, si elle ne prend pas des mesures de libéralisation de son système économique, elle aura encore des mois de crise devant elle. »

- Daniel Cohen (« senior adviser » auprès de la banque Lazard, membre du Conseil d'analyse économique et proche de Martine Aubry) souhaite que l'on donne (encore) plus de pouvoir à la Banque Centrale

Européenne car « elle est la seule capable de résoudre la crise ».

- Pour Jean Arthuis (sénateur centriste) il faut alléger les charges sur les entreprises : « la France ne reconquerra son industrie et sa compétitivité et elle ne retrouvera l'équilibre de ses finances publiques que si elle allège les charges qui frappent la production. »

- Alain Minc (président de AM Conseil, ami de François Pinault et de Nicolas Sarkozy, et plagiaire condamné), quant à lui, ne voit pas d'autres solutions : « Pour la majorité, cela implique un budget 2012 très rigoureux. Pour l'opposition, même chose : ses arguments de campagne doivent prouver qu'elle a compris dans quel monde nous vivons. »

- Enfin, pour Jean-Pierre Jouyet (président de l'Autorité des marchés financiers), « Il y a trop de disparités de croissance, trop de divergences monétaires, trop de réformes engagées solitairement par chaque pays... [...] La gouvernance européenne doit être à la hauteur des événements : c'est le signe qu'attendent les marchés. » Plus d'Europe pour satisfaire les marchés, et plus de

**Peu de diversité dans leurs préconisations pour sortir de la crise qui se concluent toutes à peu près ainsi : plus d'Europe politique et plus de libéralisme économique.**

marché pour satisfaire l'Europe. L'Europe a bon dos, les marchés aussi.

Prises une à une, ces positions n'engagent que ceux qui les prennent et relèvent donc de la liberté d'opinion. On notera pourtant que tous ces interlocuteurs sont proches du pouvoir financier et qu'il serait surprenant

qu'ils le critiquent vraiment. Mais surtout – du même coup ? – il n'existe aucune différence notable de point de vue entre les experts invités à s'exprimer et aucune variante significative entre les analyses proposées. Qui peut croire que c'est parce que la science économique a des assises aussi solides que les sciences physiques ?

## LES EXPERTS DU MONDE

Le Monde opte pour la même stratégie : poser une question et convoquer des experts pour y répondre. Une stratégie qui n'est, somme toute qu'un stratagème, puisque les interlocuteurs sont similaires et que leurs réponses, une fois encore, ne divergent que par des nuances. Ainsi, le quotidien vespéral s'interroge (17 août 2011) : « L'inflation peut-elle résorber les dettes publiques ? » et lance le débat... avant de le clore aussitôt. En effet, sur les six experts invités à s'exprimer sur ce sujet... six trouvent que cette solution est à exclure. Étonnement, tous sont favorables à l'Union européenne et à la mondialisation capitaliste, ils affichent une réelle empathie à l'égard de l'économie de marché et sont proches, pour la plupart aussi, du milieu de la finance.

- Pour Jean-Pierre Landau, sous-gouverneur de la Banque de France, « l'inflation est immorale [...]. Elle déclenche la défiance à l'égard des gouvernants. [Elle est] dangereuse, car elle décourage les investisseurs de long terme qui ont besoin de stabilité. »

- De son côté, Christian de Boissieu explique que « l'inflation des actifs n'allège en rien le poids de la dette. »

- Pour Michel Didier, président de Coe-Rexecode, « la hausse des prix n'est pas

maîtrisable. »

- L'économiste de la banque Lazard, Daniel Cohen juge « *complètement en dehors des clous* » la proposition de réduire la dette par l'inflation.

- Pour Jacques Delors, l'inflation est une mauvaise option car « *le dumping social interdit toute hausse* » des prix.

- Et pour Olivier Blanchard, l'économiste en chef du Fonds monétaire international « *toute inflation destinée à raboter la dette [...] s'apparente [...] à une expropriation* ».

On aura compris que, pour les experts sélectionnés par *Le Monde*, jouer avec l'inflation afin de réduire la dette n'est pas une bonne solution... alors que d'autres spécialistes – non conviés dans le quotidien – trouvent la solution pertinente. Par exemple, Denis Clerc explique dans *Alternatives Économiques* (septembre 2011) que cet instrument a été utilisé en France au cours des années 1950 à 1975 : « *grâce à l'éponge de l'inflation, les emprunts souscrits dix ou vingt ans auparavant étaient facilement remboursés en monnaie dépréciée.* » Il ajoute que « *la mesure peut être bénéfique, à condition que l'inflation soit maîtrisée par les banques centrales.* » Ce point de vue n'aura pas été évoqué par les invités du *Monde*.

## LES EXPERTS DE FRANCE 5

Durant le mois d'août, l'émission « C dans l'air » sur France 5 a consacré neuf émissions à l'actualité économique, conviant souvent les mêmes invités. Les habitués comme Elie Cohen (professeur à Sciences



po, administrateur chez Orange et déjà invité 44 fois depuis janvier 2008) et Christophe Barbier (directeur de *L'Express* et invité 149 fois depuis janvier 2008) ont évidemment été de la partie deux fois chacun, Emmanuel Lechypre (rédacteur en chef du service économie générale de *L'Expansion*) a répondu présent à quatre reprises, Philippe Dessertine

(professeur de finances à l'université Paris-X-Nanterre, directeur de l'Institut de haute finance du groupe IFG) a dit oui trois fois et de nombreux autres invités sont venus « débattre » deux fois : Jean-François Gilles (associé-gérant du fonds d'actions européennes FCP mon PEA), Jean-Pierre Gaillard (président d'une société de conseil, président du Cercle des épargnants), Gaël Sliman (directeur général adjoint de l'institut d'études de marché et d'opinion BVA) et Philippe Frémeaux (directeur de la rédaction du magazine *Alternatives Économiques*).

Sur un total de 36 cartons d'invitation distribués, 10 seulement ont été octroyés à des personnes qui n'ont pas de lien direct avec le monde de la finance ou de l'entreprise. Mais parmi ces 10, figurent :

- Yves Thréard (directeur adjoint de la rédaction du *Figaro*) et François Lenglet (ancien directeur de la rédaction du mensuel *Enjeux-Les Échos* et du quotidien *La Tribune*) que l'on ne peut pas soupçonner d'être des farouches opposants au capital.

## Sur un total de 36 cartons d'invitation distribués, 10 seulement ont été octroyés à des personnes qui n'ont pas de lien direct avec le monde de la finance ou de l'entreprise.

- Jean-Marc Daniel (professeur d'économie à ESCP-EAP), défenseur, somme toute, du libéralisme économique.

- Et... Christophe Barbier, qui entonne pour la nième fois sa chansonnette, lors de l'émission du 25 août 2011 : « *il vaut mieux laisser l'argent dans les poches des gens parce qu'ils l'utilisent mieux que l'État qui souvent le gaspille. À condition qu'on aille vérifier que les gens l'ont bien utilisé ! Que les riches aient bien dépensé leur argent, c'est-à-dire l'aient investi, alors là il faut leur faire des cadeaux fiscaux, ou l'aient consommé en France pour créer des emplois en France, et là aussi on peut les aider en les taxant pas trop.* »

Restent quelques voix dissidentes, relativement filtrées. On put entendre ainsi le très médiatique Jean-François Kahn, le très médiatique Bernard Maris (*Charlie Hebdo*, France Inter), Philippe Frémeaux donc, mais aussi Guillaume Duval (rédacteur en chef du mensuel *Alternatives Économiques*) et Thierry Pech (*Alternatives Économiques*). Mais que l'on ne s'y trompe pas, si le mensuel *Alternatives Économiques* porte parfois une analyse hétérodoxe sur la crise



économique, certaines positions défendues par ses journalistes dans l'émission « C dans l'air » ne sont guère iconoclastes. Ainsi, le 19 août 2011, Thierry Pech explique – c'est une vieille rhétorique libérale – que le marché et la démocratie sont indissociables : « *On a le sentiment d'être au bout d'un cycle, qui n'est certainement pas la fin du cycle de l'économie de marché, je ne crois pas du tout, parce que ça fait système avec la démocratie, le marché, il faut le réguler, il faut le domestiquer, il faut le discipliner, tout ce qu'on veut, mais le marché, ça fait système avec l'égalité démocratique. C'est une conquête du XVIII<sup>e</sup> siècle et de la révolution.* »

On l'a compris, l'émission « C dans l'air » donne la parole, sauf à de très rares exceptions, aux défenseurs de la finance et aux porte-voix du capitalisme. Rien d'étonnant quand on entend l'animateur de l'émission, Axel de Tarlé (remplaçant d'Yves Calvi durant l'été), s'inquiéter pour les riches : « *on sent monter une rancœur antiriche ou en tout cas, entre les pauvres et les riches c'est presque le retour de la guerre des classes, je ne sais pas comment dire... Est-ce que ce n'est pas malsain et dangereux ?* »

\*\*\*

Alors que les journalistes les présentent bardés de titres universitaires, ils oublient de rappeler que, comme Christian de Boissieu, la plupart des experts conviés pour commenter l'actualité économique ont un pied (voire les deux) dans la finance. Une telle indépendance, on s'en doute, ne peut que conforter celle des journalistes : ainsi se referme le cercle de la domination et de son « pluralisme ».

# FÉTICHISME MÉDIATIQUE :

## « LES MARCHÉS » PENSENT POUR VOUS

**Crises financières, déficits budgétaires, rigueur... L'agitation dans les pages économiques de la presse écrite est révélatrice de la manière dont les questions économiques et sociales sont traitées par les médias. Entre humanisation des marchés et légitimation du discours libéral, les soubresauts des cours de la Bourse provoquent inmanquablement une frénésie médiatique qui s'exprime dans la même langue automatique. Au printemps 2010, nous avons en effet observé comment « les marchés », fébriles et angoissés, avaient « tremblé », puis s'étaient momentanément « rassurés », avant de « céder à la panique ». Des facilités de langage sans conséquence ?**

C'est bien connu, en temps de crise c'est l'inquiétude qui caractérise les marchés financiers. En mai 2010, ils révélaient leur nature très anxieuse comme le dévoilaient *Les Échos* : « les marchés financiers ont, de nouveau, fait preuve d'une grande fébrilité, hier, devant les risques de contagion de la crise grecque ». « Les marchés ont tremblé », constatait *Le Figaro*, quand au *Monde*, on avait « conscience du danger lié à la nervosité du marché ». En effet, « le spectre de la faillite d'un pays européen reste une source d'angoisse pour les marchés ». On l'aura compris, l'agitation n'a pas lieu sur les marchés financiers, mais ce sont les marchés financiers eux-mêmes qui sont agités...

### HUMANISATION DES MARCHÉS

Entités floues, « les marchés financiers » peuvent pourtant être aussi agressifs que les clients d'un grand magasin à l'heure de l'ouverture des soldes : « *Violemment bousculée par les marchés financiers [...]* l'Europe a donné un sacré coup de rein le week-end dernier » (*Le Monde*, éditorial du 14 mai). Pis, ils exercent une pression intolérable sur les chefs d'État : « *Acculés par des marchés financiers prêts à parier sur l'effondrement de la zone euro, les dirigeants européens ont réussi* » (*L'Express*, 12 mai). Plus surprenant encore, les marchés pensent...

Certes, ils ne sont pas aussi compétents que les experts qui les scrutent, mais ont quelques opinions qu'ils défendent avec aplomb. Par exemple, ils « *n'ont pas été convaincus par le plan de sauvetage* », rappelle *Le Monde* (6 mai). Rebelles, « *les marchés ont manifesté leur défiance à l'égard de la monnaie unique* » (*Ibid.*). Comme le remarque *Le Figaro*, « les

**En décrivant les marchés comme des sujets individuels et vivants qui pensent, s'inquiètent, attendent ou raisonnent, les journalistes qui ont recours à ces discours contribuent à faire disparaître les véritables acteurs qui font exister ces marchés, à savoir les spéculateurs et les banquiers.**

marchés doutent de l'Europe » (5 mai). Et ces penseurs dubitatifs sont aussi imaginatifs : « *à la moindre étincelle, les marchés imaginent le pire* » (*Le Monde*, 6 mai).

Mieux, il leur arrive même de présenter de véritables revendications : « *La zone euro a besoin de réformes de structures [...]* C'est ce signe-là, politique, que les marchés attendent » (*Ibid.*) Mais il faut rester attentif car leur humeur est parfois versatile : « *Les marchés [sont] euphoriques après le plan européen* », annonce *Le Figaro Économie* (11 mai), quand pour Patrick Artus, dans *Le Monde* (16 mai), « *les marchés sont, pour une fois, raisonnables* ». Toutefois, regrettent *Les Échos*, une nouvelle « *prévision a déçu les marchés financiers, pourtant choyés*

avec la progression du dividende » (19 mai). En définitive, « *le marché a pointé le manque de cohésion européenne* » (*Les Échos*, 20 mai).

Joueuses, « *les bourses mondiales se font peur* » (*Le Figaro*, 5 mai). Sportifs, « *les marchés ont plongé en fin de semaine* » (*Journal du dimanche*, 16 mai). Spéléologues, « *les marchés financiers s'engouffrent dans les failles de la zone euro* » (*La Croix*, 19 mai). Mais ils manquent de sang-froid : lorsque « *l'Europe perd la boussole, les marchés s'affolent* » (*Libération*, 6 mai). En d'autres termes,

les marchés financiers se comportent comme des êtres humains, à la fois réfléchis et passionnés.

À noter que, quasiment seul contre tous – tous les médias dominants, *Le Monde* a cependant tenté de prendre à contrepied ce fétichisme. Le 22 mai, dans un article titré : « *Qui sont les « marchés » ?* », on peut lire notamment : « *Qui sont ces « marchés » qui semblent à même de décider du sort de nos économies, de fragiliser des États après avoir mis à mal les banques ?* » et *Le Monde* répond en nommant justement les acteurs et les structures. Mais cela ne dure guère, et la langue automatique du journalisme économique officiel reprend bien vite ses droits. Alors que les guillemets qui entourent le mot « marché » étaient de

rigueur au début de l'article, ils s'effacent progressivement. Et en fin d'article, on retrouve des questions du type : « *Les marchés ont-ils dévié de leur trajectoire ?* » et l'on apprend que d'après Patrick Artus, « *les marchés sont devenus malsains* »...

### LÉGITIMATION DU DISCOURS ÉCONOMIQUE

En décrivant les marchés ainsi comme des sujets individuels et vivants qui pensent, s'inquiètent, attendent ou raisonnent, les journalistes qui ont recours à ces discours contribuent à faire disparaître les véritables acteurs qui font exister ces marchés, à savoir les spéculateurs et les banquiers. On oublierait presque que des individus – des êtres humains, oui ! – s'affolent sur les places boursières du monde entier.

Mais surtout, cette sémantique efface les structures réelles dans lesquelles s'ébattent

justement les acteurs... qui eux pensent, s'inquiètent, attendent et raisonnent (pour de vrai). Les formulations qui personnalisent et humanisent les marchés financiers en tant que tels concourent à la légitimation du discours économique dominant : le marché est, et l'on ne peut rien y faire. Il est devenu une entité dotée d'une vie propre et souveraine, aussi immuable qu'une divinité. Mais à visage humain : il fait partie de notre vie, c'est un voisin, un ami. « Il est comme nous »,

**« La réalité économique, c'est comme la loi de la pesanteur. Jusqu'à nouvel ordre, on ne s'est pas émancipé de la loi de Newton » (Alain Minc).**

disent en substance les journalistes, puisqu'il pense, s'inquiète, attend et raisonne.

La crise financière occupe le devant de la

scène médiatique mais la presse, plutôt que de décrire les structures et de nommer les acteurs, préfère présenter les défaillances économiques comme des soubresauts d'une entité autonome et sacrée, dotée d'une volonté indépendante.

Ce fétichisme humanise et sacralise un ordre soustrait à l'action des hommes qui, du même coup, sont sommés de s'y soumettre. Dans une formule restée célèbre, Alain Minc avait tranché : « *La réalité économique, c'est comme la loi de la pesanteur. Jusqu'à nouvel ordre, on ne s'est pas émancipé de la loi de Newton.* » Ainsi, quand la pensée de marché s'épanche sur les pensées du marché, c'est pour entretenir l'illusion que la domination capitaliste est éternelle et que les luttes sont vaines. Le journalisme dominant concourt, jusque dans ses phrases toutes faites, à entretenir ces illusions.

## ÉTÉ 2011 : « RIEN NE SEMBLE POUVOIR CALMER LES MARCHÉS »

Un an plus tard, les choses n'ont guère changé. Au contraire, « les marchés » sont toujours les mystérieux acteurs principaux d'une pièce qui occupe le devant de la scène médiatique. Une pièce qui demeure, en grande partie, inintelligible. Et pour cause...

Le 1er août, TF1 news nous annonce que l'accord sur la dette américaine « *ne rassure pas les marchés* ». Le même jour, Lexpansion.com, sur la foi d'une dépêche AFP, annonce pourtant le contraire : « *Les marchés financiers soulagés par l'accord sur la dette américaine* ». Depuis, c'est l'angoisse des marchés qui fait la « Une » : Le 3 août, on apprenait que « *le plan d'austérité, adopté à la mi-juillet par le Parlement italien, n'a pas calmé les marchés* » (libé.fr). Le 5 août, « *les marchés restent nerveux malgré les bons chiffres de l'emploi aux USA* », selon *Le Parisien* ; quelques heures plus tard, « *Les marchés espagnols* » ont même « *cédé à la panique* », d'après l'AFP. Pourtant, le matin même, « *le pays avait pourtant semblé franchir correctement ce qui était considéré comme « l'épreuve du feu » par les marchés* ». Et le 20 h de France 2 de faire écho : « *Rien ne semble pouvoir calmer les marchés* ». À l'écran, en incrustation : « *la peur des marchés* ».

Le 12 août, on respirait enfin un peu mieux, en apprenant que « les marchés » semblaient « calmés » – les marchés ou leur doublure, la « Bourse » : « *La Bourse souffle après une semaine de panique* ». Et *Libération* de poursuivre en expliquant que « *Les Bourses européennes ont clos une semaine de panique sur un fort rebond [...] rassurées par un bon indicateur américain* ». Conclusion (provisoire) : « *Les marchés attendent donc désormais beaucoup de la rencontre prévue mardi* » entre Nicolas Sarkozy et Angela Merkel. *Lemonde.fr* tempérait cependant l'enthousiasme : « *Les Bourses européennes ont clôturé à la hausse, [...] la nervosité restant toutefois forte sur des marchés toujours déboussolés* ».

Mais c'est *Le Figaro* qui, le 23 août, nous offre la plus belle illustration de ces travers linguistiques et de leurs éventuelles applications idéologiques. Le titre de l'article ? « *La France entame une sévère cure d'austérité* ». Son propos ? « *Sans attendre le projet de loi de finances [...] l'Hexagone a pris les devants face à des marchés nerveux, qui scrutent à la loupe l'évolution des courbes de finances publiques.* »



# ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : ATTENTION SONDAGES !

# LES MÉFAITS DE LA SONDOMANIE

**Les sondeurs, flanqués de quelques journalistes dévoués, monopolisent la sonde (évidemment), le commentaire des sondages (c'est moins évident) et... la critique sondomaniaque des sondages : ils ne sont jamais si bien servis que par eux-mêmes. Avant de revenir (dans l'article suivant) sur l'une des dernières représentations de cette farce permanente, voici les grandes lignes d'une critique effective, partagée avec d'autres, mais boudée par les médias atteints de sondagite : commanditaires des sondages, de leurs commentaires sondagiers et de leurs critiques de pacotille.**

Il y a sondages et sondages :

- les sondages de comportement (« Vous arrive-t-il de naviguer en Méditerranée ? Sur le yacht de quel homme d'affaires ? ») qui peuvent être une source précieuse d'information (selon les pratiques effectives abordées...);

- les sondages d'opinion (« Pensez-vous que Nicolas Sarkozy a/devrait se consacrer au jardinage ? ou b/devrait jouer du piano plus souvent ? ») qui construisent artificiellement une « opinion publique » qui n'existe sous cette forme que... grâce aux sondages.

- les sondages d'intention de vote – en réalité sondages d'intention de comportement – (« si l'élection présidentielle de 2012 devait avoir lieu dimanche prochain, pour qui voteriez-vous ? »).

Si l'on se penche sur ce dernier type de maniement de la sonde, que valent ces prétendues photographies ? Quelle valeur scientifique peut-on leur accorder, et surtout quelle est leur portée démocratique ?

## DES APPROXIMATIONS TROMPEUSES

Si les sondages réalisés à quelques jours du scrutin équivalent, plus ou moins, à des simulations de vote, approximatives, mais quasiment en situation, il n'en va pas de même de ceux qui sont effectués plusieurs semaines, voire plusieurs mois avant une élection. Avant la campagne électorale, avant les débats publics, avant toute connaissance de la liste exacte des candidats, bref avant ce processus de prise de position qui s'intensifie à l'approche de l'échéance. On ne vote pas, au moins tendanciellement, sans se demander pour qui ni pour quoi. Question type des sondeurs : « Si dimanche prochain, vous deviez voter... ». Or, justement, « dimanche prochain », on ne vote pas.

Ces sondages-là présentent d'abord un taux de « non-réponses » très élevé parmi les enquêtés effectivement interrogés et un nombre très important, non repris, de refus de répondre globalement au questionnaire. Les enquêteurs des instituts de sondage composent entre 7 000 et 10 000 numéros de téléphone pour obtenir un échantillon de 1 000 personnes, « représentatif » du corps électoral. Ensuite parce que ce taux de « non-réponses » varie énormément suivant les instituts de sondage. Enfin parce que ces « non-réponses » sont traitées comme des « abstentions » et sont donc exclues de la présentation des scores attribués à tel ou tel candidat. Or, considérer, à 6 mois d'une élection, que les enquêtés qui ne répondent pas ont décidé de s'abstenir, comme le font les instituts, ne peut amener qu'à des erreurs d'interprétation des données collectées.

Ainsi, les courbes, minutieusement fabriquées, semaine après semaine, par les entreprises de sondages et censées suivre les fluctuations des intentions de vote des électeurs (« les évolutions de l'opinion » disent les

instituts) ne livrent, en fait, que l'évolution du niveau de la mobilisation électorale... Plus que des intentions de vote d'un corps électoral identique à lui-même et que l'on interrogerait en permanence, les enquêtes d'opinion successives témoignent en réalité des évolutions, en fonction de la mobilisation électorale et de la date du scrutin, des caractéristiques des échantillons de population acceptant de répondre à ce type d'enquête et, partant, de l'évolution de la marge d'erreur des sondages eux-mêmes. Bref : ces derniers peuvent être trompeurs, même quand les sondologues prétendent ne pas s'être trompés.

## DES INCITATIONS RAVAGEUSES

Coproducts par les médias et les spécialistes, mais aussi par les candidats eux-mêmes et leur équipe de campagne, les sondages satisfont les intérêts bien compris des premiers et les croyances plus ou moins illusoire des seconds. Reste à prendre la mesure des effets de cette coproduction.

1. La sondomanie a des effets sur la campagne elle-même, qu'elle contribue à dépolitiser.



## COMPÉTITION SONDAGIÈRE EN 2007

Pendant la campagne présidentielle de 2007, presque chaque semaine, à la « Une » du *Journal du dimanche*, un titre adossé à un sondage IFOP annonce ainsi un nouvel épisode de la compétition. Échantillon : « *Au coude-à-coude* » (sur Royal et Sarkozy, le 3 décembre 2006) ; « *La surprise Hulot* » (le 7 janvier 2007) ; « *La tentation Bayrou* » (le 28 janvier 2007) ; « *La présidentielle est-elle jouée ?* » (le 18 février 2007) ; « *Royal-Sarkozy à nouveau au coude-à-coude* » (le 25 février 2007) ; « *François Bayrou à égalité avec Ségolène Royal* » (le 11 mars 2007) ; « *Sondage : léger mieux pour la candidate socialiste* » (le 18 mars 2007) ; « *Bayrou : le coup d'arrêt ?* » (le 25 mars 2007) ; « *Pourquoi il monte...* » (sur Sarkozy, le 8 avril 2007) ; « *Ségolène : le nouvel espoir* » (le 15 avril 2007)...

Comme le souligne Patrick Lehingue, le commentaire incessant des fluctuations des courbes de sondage se fait, « *au détriment des enjeux économiques ou sociaux qu'une campagne électorale se devrait de décanter, de hiérarchiser et de traduire en propositions programmatiques* » [1].

Focalisés sur l'issue du premier tour, même quand la liste des candidats n'est pas connue, ces sondages sont du même coup focalisés sur l'affrontement au second tour des candidats susceptibles d'arriver en tête. La publication à une fréquence élevée et longtemps à l'avance de sondages qui opposent les deux candidats potentiels ou déclarés des deux principales formations politiques tend à accréditer la perspective de leur affrontement inévitable.

Si le résultat d'un tel battage n'est pas garanti (Lionel Jospin l'a appris à ses dépens en 2002), les partis et les citoyens se voient ainsi invités à avaliser l'identité des « principaux » candidats et leur ordre d'arrivée « normal » au premier tour.

2. La sondomanie fonctionne comme une invitation adressée aux électeurs à se déterminer non en fonction des projets (les enjeux) mais en fonction des scores escomptés. C'est d'ailleurs ce que reconnaissent, dans *Le Monde*, le 30 mars 2007, deux valeureux serveurs de la sonde, Roland Cayrol et Stéphane Rozès de l'institut CSA, dans une tribune sobrement intitulée « *Plaidoyer pour les sondages* ». À les lire, la critique des sondages est sous-tendue par un violent rejet du système démocratique. Et surtout : « *Grâce au sondage, le citoyen peut mesurer, en toute responsabilité, le poids de son vote personnel* ». « Mesurer le poids de son vote personnel » ? Vraiment ? Peu importe à nos sondeurs si la mesure est d'autant plus aléatoire que l'on est éloigné

### La sondomanie fonctionne comme une invitation adressée aux électeurs à se déterminer non en fonction des projets mais en fonction des scores escomptés.

de la date du scrutin et si la spéculation des électeurs sur la cote des chevaux engagés dans la compétition peut les éloigner des débats de fond... Qui peut croire un instant que l'incitation sondagière à voter, non en fonction de ses convictions, mais en fonction de calculs électoraux fondés sur des sondages, peut favoriser une politique de transformation sociale digne de ce nom ?

3. Enfin et peut-être surtout, la sondomanie incite les formations politiques à choisir leurs candidats et à profiler leur campagne en fonction des résultats des sondages. Les instituts de sondage ne sont pas seulement des témoins extérieurs de la compétition électorale. Ils en sont des acteurs qui, soutenus par la glose des journalistes, contribuent à sélectionner les candidats et à orienter les débats, à grand renfort d'interprétations biaisées. Alain Garrigou l'a noté : « *S'il est toujours difficile de se réclamer de bons résultats dans les sondages pour prétendre à l'investiture, ces informations sont assurément dans tous les esprits. Elles commandent des ralliements sans le dire* ». [2]

Avec ces sondages, c'est en fait la logique de l'audimat qui est appliquée à la vie politique. On mesure des applaudissements sans nécessairement savoir ce qu'ils signifient et à qui ou à quoi ils s'adressent. On pousse les candidats potentiels à faire le cirque devant les caméras pour tenter d'agir sur un score largement illusoire dans l'espoir de se faire plébisciter par les adhérents. Les équipes des candidats sont obnubilées par l'évolution des courbes d'intention de vote publiées par les médias ou par les résultats des sondages qu'elles font réaliser pour leur propre compte. Cette focalisation conduit à une politique « du coup » qui renforce le caractère feuilletonesque de la campagne.

Le comble est atteint avec les sondages d'intention de vote aux « primaires » organisées par Europe-Écologie-Les Verts ou le PS. L'impossibilité de trouver un échantillon représentatif, selon les propres critères des « instituts », donne des résultats aussi fiables que l'examen de viscères à travers une boule de cristal. Les sondeurs eux-mêmes le reconnaissent, comme Gaël Sliman, directeur adjoint de BVA, sur BFM radio, à la suite de la défaite de Nicolas Hulot à la primaire

Europe-Écologie-Les Verts, annoncé gagnant à de multiples reprises par tous les sondeurs : « *On est sur un corps électoral, le corps électoral des Verts à la primaire, qui repose sur une trentaine de milliers de gens, assez politisés, de militants, d'adhérents, qui n'a pas grand-chose à voir avec les gens que nous sondons. C'est pour ça que l'extraordinaire avantage de popularité qu'avait Nicolas Hulot sur Eva Joly pouvait ne pas se traduire forcément sur le vote de ces militants.* » Il pouvait ne pas se traduire, comme il pouvait sans doute se traduire,

## PROLIFÉRATION ET PRÉCOCITÉ



La prolifération des sondages par temps de campagne est une tendance générale dans les « démocraties modernes ». Aux États-Unis, on comptait 3 sondages lors de l'élection présidentielle de 1972, 122 en 1980, 259 en 1988. En octobre 2006, dans les deux dernières semaines des élections de mi-mandat on comptait autour de 60 sondages par jour [1]. En France, Alain Garrigou en a compté quarante-deux dans les trois premiers mois de l'année 2002 [2]. Au mois de mars, vingt-six avaient bénéficié de la une de quatre grands quotidiens. En vue de la présidentielle de 2007, le 20 avril 2006, en « une » du *Figaro*, étaient présentés les résultats d'un sondage qui « donnait » une légère avance à Ségolène Royal sur Nicolas Sarkozy. Et en septembre 2006, 19 sondages ont été publiés. Et c'est dès 2008 que la présidentielle de 2012 a bénéficié de sondages. En mai, le CSA pour *Marianne* sondait « les Français » sur leur souhait de voir Nicolas Sarkozy se présenter à la « prochaine » élection présidentielle, quatre ans plus tard ! En septembre 2008, le *JDD* tentait, par sondage interposé, d'identifier le meilleur candidat socialiste pour la même échéance électorale...

[1] D'après Serge Halimi, « *États-Unis, le triomphe des "ingénieurs en consentement"* », dans *Élections et télévision*, Actes du colloque, Valence, avril 1993, p. 57.

[2] Alain Garrigou, *L'ivresse des sondages*, La Découverte, 2006, p. 6.

mais pas forcément : bref, on n'en sait rien, mais on en parle quand même. Quitte à pousser les militants et les adhérents à se déterminer non en fonction des projets, mais des scores escomptés.

Et ce qui est vrai des sondages d'intention de vote l'est également des sondages d'opinion qui prétendent établir « ce que l'opinion pense » des candidats eux-mêmes, de leurs qualités, défauts et capacités à résoudre les problèmes les plus divers, sondages qui incitent les candidats à proposer en guise de projets des réponses calibrées en fonction des résultats des sondages. Les instituts de sondage ont réussi à imposer aux petits

mondes journalistique et politique (et bien au-delà) l'idée que « l'opinion publique » serait réductible à leurs mesures et qu'il serait légitime de réduire, en son nom, le périmètre du débat politique autorisé. Qui peut croire, en particulier, qu'il soit indifférent que les thèmes de campagne soient choisis en fonction des verdicts des sondages d'opinion, au détriment des programmes (quand les programmes eux-mêmes ne sont pas élaborés en fonction des sondages d'opinion) ?

Sondeurs, sondologues et sondomaniaques menacent de confisquer le débat public. Leur ingérence dans le choix des candidats

et la présentation des débats n'est, par elle-même, ni un gage de démocratie ni une garantie d'efficacité électorale. Bien au contraire.

**D'après *Tous les médias sont-ils de droite ?* (Mathias Reymond et Grégory Rzepski pour Acrimed).**

## Notes

[1] Patrick Lehingue, Subunda, *Coups de sonde dans l'océan des sondages*, éditions du Croquant, 2007, p. 245.

[2] Alain Garrigou, *L'Ivresse des sondages*, La Découverte, 2006, p. 93.

# QUAND LES SONDOMANIAQUES INTERROGENT LES SONDOLOGUES

**Souvenez-vous. Tout avait commencé par un « scoop ». Les résultats de l'élection présidentielle de 2012 tombaient, à la Une du Parisien du 6 mars 2011 : « Marine Le Pen en tête du premier tour ».**

**D**e quoi s'agissait-il ? D'un sondage d'intention de vote, réalisé à quinze mois d'une élection dont on ne connaissait, pas plus qu'aujourd'hui, ni les participants, ni leurs projets, ni leur programme. Autant dire une coquille vide, promue aussitôt sujet incontournable par tous les commentateurs professionnels du commentaire et les journalistes politiques experts en dépolitisation. S'il est possible, sinon probable, que Marine Le Pen et ses « idées » jouissent d'une popularité croissante, « intentions de vote » ne signifie rien dans ce cas, et ce quels que soient les futurs résultats. Mais qu'importe à nos sondomaniaques, pressés de disserter sur le « phénomène » ou la « dynamique Marine Le Pen » Au risque, non négligeable, de l'entretenir, sinon de la créer.

Mais ce sondage ayant « fait polémique », on assista alors à l'une de ces séquences assez rares qui voient les médias dominants émettre des réserves (timides) ou faire état de critiques (superficielles) sur des sondages qu'ils se bornent généralement à publier et à commenter avec avidité. La publication des sondages sert parfois à critiquer les sondages, sans renoncer pour autant à les commanditer. À tous les coups on gagne.

Rien d'étonnant donc à ce que cette critique médiatique soit confiée aux journalistes et aux sondeurs. On n'est jamais si bien servi que par soi-même – et cela permet de papoter sondage, encore et toujours, mais la conscience allégée, et pour n'en dire pas grand-chose de plus qu'en temps ordinaire.

L'émission « L'Édition Spéciale » de Canal Plus du 7 mars en fournit une illustration exemplaire. Bruce Toussaint y évoque le sondage par des considérations qu'on n'a guère l'habitude d'entendre dans les principaux médias : « *Que vaut un sondage à 14 mois d'une élection présidentielle ? C'est la question que tout le monde se pose après un week-end où la classe politique s'est enflammée. Marine Le Pen sera-t-elle en tête du premier tour de la présidentielle ? [...] Rarement une enquête d'opinion aura déclenché autant de critiques et réactions* ». Derrière Bruce Toussaint s'affiche le résultat du sondage. En bas de l'écran, un bandeau : « *Le Pen à 23 % - Faut-il croire les sondages ?* ». Tout un symbole : la question que tout le monde (médiatique) consent enfin à poser, ne se pose que quand les sondages donnent des résultats dérangeants ou non-conformes aux résultats escomptés.



Quant aux « critiques déclenchées par les enquêtes d'opinion », seules celles des journalistes accrédités et des sondeurs eux-mêmes, dont on imagine la radicalité, auront droit de cité dans les médias qui, il est vrai, les convoquent en général, avec les honneurs dus à leur rang, pour commenter de concert l'enquête qu'ils ont coproduite.

## QUAND LES SONDEURS SONDENT LES SONDAGES...

Le scénario débute généralement par des appels à la « prudence », qui ne disent rien sur la valeur des sondages eux-mêmes. Et « l'Édition Spéciale » n'y échappe pas : « *Cela paraît une évidence, mais il faut le rappeler : un sondage, ce n'est pas une élection* ». D'où la nécessité d'« un peu de prudence ».

Un autre sondeur, Jérôme Sainte-Marie (du CSA), intervient alors, pour dire à peu près la même chose : « *Il n'y a aucune règle quant à l'effet des sondages à 14 mois d'une échéance présidentielle. On sait bien que, si aujourd'hui une élection avait lieu, il y aurait une campagne auparavant, donc ce qu'on mesure c'est un rapport de force, avec des hypothèses, ça rapporte plein d'informations. Mais ni pour nous, ni pour quiconque, un tel sondage est un pronostic* ». Et puisqu'il n'y a « aucune règle » permettant de mesurer sans marge d'imprécision « l'effet des sondages », il vaut mieux éviter le sujet. En revanche, on peut sans danger répéter qu'un sondage n'est pour personne « un pronostic », bien qu'il soit presque toujours commenté et analysé comme tel par tous, sondeurs ou journalistes.

La critique (modérée) des sondages est tolérée... dans la mesure où elle permet aux journalistes de continuer à s'adonner aux joies de la sondologie. Ainsi, après avoir avancé plusieurs arguments pour justifier qu'on ne croie pas totalement les sondages (méthodes de redressement, marge d'erreur, échantillon sur Internet), Nicolas Domenach soutient que « *quand tous les instituts notent une percée de Marine Le Pen...* » Il ne finira pas cette phrase mais le

## On peut sans danger répéter qu'un sondage n'est pour personne « un pronostic », bien qu'il soit presque toujours commenté et analysé comme tel par tous, sondeurs ou journalistes.

sous-entendu est clair : on peut les croire. Sur l'écran derrière lui s'affiche la « cote de popularité de Le Pen » : +3 selon untel et untel, +1 selon un autre. Dès lors, il ne sera plus question de critiquer les sondages, mais de les commenter de plus belle.

## QUAND LA PRESSE SONDE LES SONDEURS...

... Les mêmes « tendances » (recours aux explications des « spécialistes », c'est-à-dire

des sondeurs eux-mêmes, critique semi-lucidie des sondages imperturbablement accompagnée de commentaires des résultats...) se retrouvent dans la presse écrite.

Ainsi, pour bien cerner la question, le JDD.fr fait-il appel à un expert dont l'analyse ne peut être que pleine de bon sens en la personne... du directeur du département opinion de l'Ifop, Frédéric Dabi. Là encore, le même mot d'ordre : « prudence ». Dabi fait ainsi remarquer que l'« information » donnée par les sondages n'est « en rien « prédictive » » et le JDD nous explique pourquoi : « *À quatorze mois de la présidentielle, l'offre électorale n'est pas encore connue dans sa globalité [...]. D'autre part, il est encore trop tôt pour mesurer des dynamiques concrètes* ». Et Frédéric Dabi de mettre les points sur les « i » : « *Pour cela, il faut attendre les dernières semaines avant l'élection. Actuellement, les Français s'intéressent à 2012, mais ne sont pas dans un contexte présidentiel* ».

Et après s'être ainsi mitraillé les pieds, l'article se livre... au plus basique des commentaires de sondages, toujours flanqué de Frédéric Dabi : « *28 % des sondés déclarent qu'ils voteraient pour le patron du FMI si le premier tour avait lieu aujourd'hui, contre 23 % pour Nicolas Sarkozy et 18 % pour Marine Le Pen. Et nombreuses sont les études qui vont dans ce sens. Une première donc dans l'histoire de la Ve République.* »

Dans *Libération*, cette fois, on interroge le directeur général adjoint du CSA, Jérôme Sainte-Marie, qui, loin de se livrer à une critique des sondages, dont la plupart sont le fruit du travail de « gens sérieux » (à l'image de Jérôme Sainte-Marie), préfère développer une critique du sondage de... son concurrent direct, et se lance dans une attaque en règle des méthodes employées par Harris Interactive : « *Ce sondage me laisse sceptique [...]. Un choix éditorial a été fait : il fallait absolument avoir Marine Le Pen devant au premier tour [...]. Jean-Daniel Lévy (de l'institut Harris Interactive) s'est déjà associé à des sondages qui se sont révélés totalement faux mais qui ont bénéficié d'une reprise médiatique intense [...]. Trop c'est trop : soit on ment délibérément pour avoir de la reprise*

médiatique, soit on essaie d'être sérieux, et là, forcément c'est moins sexy. On se bat comme des diables pour montrer que les sondeurs sont des gens sérieux, et là, le bonhomme nous ridiculise ».

*Le Monde* dédie quant à lui une de ses « contre-enquêtes » aux questions suivantes : « *Comment les sondages sont-ils fabriqués ?* » ; « *Les études d'opinions faussent-elles le fonctionnement du débat démocratique ?* » ; « *Faut-il les encadrer plus sévèrement ?* ». Mais *Le Monde* ne répond qu'à la première. Et accorde une tribune à Roland Cayrol, en lui laissant le soin d'expliquer qu'il est « inutile de légiférer sur la question des sondages ». La conclusion vaut son pesant d'or : Cayrol propose « d'inscrire la publication des sondages dans une réflexion adulte. Pour



que la prochaine présidentielle ne soit pas vécue comme une simple course de chevaux. » Et qu'importe si l'épidémie de sondages concourt à cette mise en scène qui est loin d'être un simple « vécu » !

Pour contribuer à cette « réflexion adulte », *Le Monde* fait appel à... une panoplie complète de sondeurs : l'incontournable Jérôme Sainte-Marie ; Jérôme Fourquet, de l'IFOP ; Jérôme Jaffré, ancien vice-président de la Sofres et directeur du Centre d'études et de connaissance sur l'opinion publique ; Patrice Bergen, président de Syntec Études Marketing et Opinion ; Jean-Marc Lech, le fondateur d'Ipsos ; Pierre Weill, le fondateur de la Sofres ; Edouard Lecerf, de TNS Sofres. En marge de la troupe des sondeurs pseudocritiques, quelques rares contradicteurs bénéficient de l'hospitalité du *Monde* : les deux sénateurs ayant déposé une proposition de loi pour encadrer la

publication des sondages et Loïc Blondiaux (professeur de science politique) dont le quotidien ne retient que la critique de la constitution des panels. Enfin, dans un article intitulé « *Bulles sondagières, marges d'erreurs et effets pervers* », on croise Patrick Lehingue. L'auteur de Subunda. *Coups de sonde dans l'océan des sondages* [1] démonte les sondages de façon autrement plus approfondie dans son livre que dans l'unique phrase que *Le Monde* a retenue. Pour ne pas tarir son enthousiasme sondagier ?

Dans l'article principal, les critiques de Bourdieu sont rapidement évoquées et oubliées tout aussi vite : c'est en effet aux sondeurs, pour l'essentiel, de répondre aux inquiétudes du *Monde* sur la fiabilité et le rôle des sondages. Or dans l'article « *Bulles sondagières, marges d'erreurs et effets*

**« Si le second tour de l'élection présidentielle avait lieu dimanche prochain, 56 % des français voteraient Nicolas Sarkozy et 44 % Ségolène Royal. » (Marianne, octobre... 2007)**

*pervers* », pour défendre l'indéfendable – le refus de publier les marges d'erreur – Pierre Weill explique que « *cela n'aurait de sens que si les opinions étaient solidifiées* » et souligne que « *les opinions sont d'intensité variable, la plupart des gens répondant à des questions dont, au fond, ils se moquent éperdument* ». Ironie de l'histoire, ce sondeur, pour défendre la cuisine sondagière, reprend, selon toute probabilité sans le savoir et sans le vouloir, l'un des arguments de Pierre Bourdieu pour démonter la valeur attribuée aux sondages d'opinion !

### QUAND LES MÉDIAS NE SONDENT PAS LES SONDAGES...

Mais pourquoi tout à coup ces « questionnements » sur la méthode, ces « critiques » ? Interroger des panels ridicules ou tester des hypothèses farfelues n'a en effet rien d'inédit. La preuve...

Depuis la dernière élection présidentielle, les sondeurs ont d'abord tenté de « rejouer le match ». Et cela a commencé dès le mois d'octobre 2007 dans *Marianne*, qui affirmait, sur la base d'un sondage CSA, que « *si le second tour de l'élection présidentielle avait lieu dimanche prochain, 56 % des français voteraient Nicolas Sarkozy et 44 % Ségolène Royal. Et si elle avait été élue à la place de Nicolas Sarkozy, 65 % des Français*

*considèrent que la situation économique et sociale ne serait actuellement ni meilleure, ni moins bonne.* » Cela, en effet, valait bien un sondage. À peine un mois plus tard, le *JDD* publiait un sondage Ifop annonçant que « *si l'élection présidentielle devrait avoir lieu dimanche prochain et opposer les mêmes 12 candidats qu'au printemps, Nicolas Sarkozy obtiendrait 35 % des intentions de vote au premier tour, soit 4 points de plus que son score réel du 22 avril* ».

Depuis 2008, ils ont ensuite tenté de déterminer les meilleurs candidats pour 2012. Sans doute, comme le disait Roland Cayrol dans sa tribune au *Monde*, dans le but « *que la prochaine présidentielle ne soit pas vécue comme une simple course de chevaux.* » Les sondages érigeant DSK en « *meilleur candidat socialiste* » se sont ainsi multipliés. Ainsi que d'autres se demandant si « les Français » souhaitaient que Nicolas Sarkozy se représente en 2012, à l'image du sondage CSA publié dans *Marianne* en septembre... 2008.

Et depuis la « polémique » ? Depuis... les affaires ont immédiatement repris. « *Quel suspense !* », annonce fébrilement *France Soir* le 11 mars 2011, avec un sondage donnant Strauss-Kahn en tête. Mais, dans un accès subit de lucidité, le quotidien discerne tout de même « *la vérité centrale de notre sondage : il est impossible, aujourd'hui, de savoir qui seront en 2012 les finalistes de la présidentielle* » ! Et qu'importe si des télescopages entre sondages laissent entrevoir avec beaucoup d'éloquence le « sérieux » de leurs résultats. Ainsi le 14 février *L'Express* titrait-il dans un article : « *DSK poursuit sa chute dans les sondages* », et explique : « *Dans la dernière livraison du baromètre Ipsos pour Le Point, Dominique Strauss-Kahn perd 7 points à 51 % et se place à la 5e place du classement des politiques*



*les plus populaires.* » Vraiment ? Pourtant, le même jour, quelques heures plus tard, une dépêche AFP tombe : « *Le président du FMI, Dominique Strauss-Kahn, est au top du palmarès des personnalités les plus populaires de Paris Match/Ifop rendu public lundi avec 79 % d'opinions positives* ». DSK, au sommet de sa chute.

\*\*\*

Du petit épisode de pseudocritiques des sondages de mars 2011, l'on peut déduire ce mode d'emploi médiatique des sondages par temps de campagne présidentielle (c'est-à-dire par tous les temps) : commander, publier et commenter sans retenue. Si un sondage grippe la machine, convoquer quelques amis sondeurs pour réfléchir avec eux à leur méthodologie et au moyen de faire comprendre à l'opinion la nécessité d'une prudence dont personne ne fait usage en temps normal. Et surtout, éviter à tout prix les questions de la valeur scientifique et de la signification des sondages, de leur rôle dans la dépolitisation, la personnalisation, l'assèchement du débat public, et de la responsabilité des médias dans leur prédominance. Ou à la rigueur, si l'on tient, comme au *Monde*, à poser la question, ne pas fournir le moindre élément de réponse.

#### Note

[1] Éditions du Croquant, 2007. Voir sur notre site la présentation de l'ouvrage.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Notre rubrique « *Sondologie et sondomanie* » <http://www.acrimed.org/rubrique40.html>
- L'Observatoire des sondages <http://www.observatoire-des-sondages.org/>
- Patrick Lehingue, Subunda. *Coups de sonde dans l'océan des sondages*, éditions du Croquant, 2007.
- Alain Garrigou, *L'ivresse des sondages*, La Découverte, 2006.
- Richard Brousse et Alain Garrigou, *Manuel antisonnages*, éditions La Ville brûle, septembre 2011.

Claude Halmos, psychanalyste et chroniqueuse au "Monde Education"  
**Comment parler aux enfants des agressions sexuelles qui font l'actualité**

« Affaire DSK »

ACTUALITÉ > Politique

«DSK peut avoir envie de vengeance»

Mots clés : DSK, Dominique Strauss-Kahn  
Par Philippe Gouillaud

Info Obs : le dernier coup de fil de DSK dans la suite du Sofitel

le + l'info peut surprendre  
DSK peut-il se sentir enfermé dans 600 mètres carrés ?

# « L'AFFAIRE DSK »



Actualité > L'affaire DSK | 3  
Tapis, fauteuils, tableaux : DSK continue d'emménager

## RETOUR SUR UN NAUFRAGE MÉDIATIQUE

MONDE | RSS Monde

Le Point.fr - Publié le 22/05/2011 à 12:09

**Affaire DSK : à la recherche de la femme sans visage**

Les images de DSK abondent. Son accusatrice, elle, est invisible depuis le début de l'affaire. Direction le Bronx, son quartier.

Dans la nuit du 14 au 15 mai, Dominique Strauss-Kahn était arrêté par la police new-yorkaise et accusé de « crime sexuel ». C'est le point de départ d'une tempête médiatique exemplaire qui n'a quasiment pas faibli pendant trois mois, écrasant sur son passage l'actualité sociale et internationale, et qui, pour avoir brassé beaucoup de vent, ne nous a pas menés beaucoup plus loin. De ces heures d'antenne, de commentaires, d'enquêtes, de reportages, de directs, de spéculations sans fondement, de considérations sans intérêt, que retenir ?

Pas grand chose, si ce n'est cette « révélation », dont nous ne revendiquons pas l'exclusivité : le traitement médiatique de cette « affaire » est un puissant... révélateur. Un révélateur éclatant de l'état du journalisme dominant, loin des grands discours et des prétentions affichées par ailleurs. D'où la nécessité de revenir sur la tempête, et de se souvenir du naufrage...

# DES MÉDIAS ORPHELINS

**Si « l'affaire Strauss-Kahn » a pris d'emblée cette dimension, c'est, en partie au moins, que les médias français perdaient par là leur candidat. Glosant depuis des mois sur son éventuelle candidature, les voilà orphelins.**

**E**n 2006, les mêmes médias pronostiquaient (espéraient ?) le retour de Lionel Jospin, et plus de trois cents articles avaient été rédigés sur ce thème en l'espace de quelques mois. Trois cents articles pour rien. En 2011, soupire Nicolas Demorand, « *les socialistes perdent le seul candidat qui avait, dans toutes les configurations possibles, la faveur des sondages* ». Des sondages commandés et commentés par les médias eux-mêmes.

## HÉROS DU PARTI SOCIALISTE

DSK ? « *Une chance historique pour les socialistes. Parce que son profil correspondait exceptionnellement aux circonstances* ». Il correspondait en tout cas aux critères d'Alain Duhamel, qui avait « oublié » d'écrire un chapitre sur Ségolène Royal dans son livre sur les futurs candidats à l'élection présidentielle de 2007.

Pour Claude Askolovitch, « *Dominique Strauss-Kahn était le leader qui était attendu par une moitié de la France à gauche et qui*

**« Ce n'est pas l'image de Dominique Strauss-Kahn qu'affichent aujourd'hui les "une". C'est l'autoportrait d'une presse en plein désarroi face à la disparition de son candidat préféré »**

*pouvait devenir président de la République, donc quelqu'un qui était attendu par beaucoup de gens* ». Il était, en tout cas, très attendu par Askolovitch lui-même, qui préparait un livre sur le directeur général du Fonds monétaire international (FMI). Projet suspendu.

## HÉRAUT DE LA RÉGULATION FINANCIÈRE

« *Économiste reconnu, charismatique, fin politique* », selon *La Tribune*, « *brillant, apprécié par la droite et les milieux d'affaires, estimé au-delà des frontières* », pour *Libération*, les médias sont unanimes :

DSK est le grand héraut de la régulation financière, le héros de la crise financière. Et Bernard Guetta ne cache pas sa déception : « *Sans lui, les idées de régulation auraient eu bien plus de mal à s'imposer dans les forums internationaux* ». Car elles se sont imposées...

Quant aux contestations qui ont fleuri dans plusieurs pays, elles sont écartées d'un revers de manche : « *le FMI apparaît aujourd'hui moins qu'auparavant comme la bête noire des gauches et des syndicats européens* » (*Les Échos*). Quels sont les fondements de cette hypothèse saugrenue ? Aucune enquête internationale n'a été menée pour mesurer l'indice de popularité du FMI...

Tentons une contre-hypothèse. Si Strauss-Kahn n'était pas français, et surtout, si Strauss-Kahn n'incarnait pas la « gauche moderne », la « deuxième gauche », celle de Michel Rocard et Jacques Delors, celle qui a rompu depuis longtemps avec le marxisme, qui a soutenu le tournant de la rigueur en 1983 et qui veut aujourd'hui pactiser avec le centre, si Strauss-Kahn n'était pas de cette gauche-là, aurait-il été adoubé par les médias ? Serait-il « irremplaçable », comme l'affirmait encore Jean-Michel Apathie sur RTL, et *Le Monde* (17 mai) aurait-il assuré que « *personne ne pourra le remplacer le 27 mai au G8 de Deauville* » ?

## HÉROS DES FRANÇAIS

Toutes ces qualités faisaient que DSK était « *peut-être l'un des mieux placés pour répondre aux inquiétudes des Français* ». Parole de Nicolas Demorand, porte-parole des Français. Claude Askolovitch, prévenant, anticipait la suite : « *S'il est jugé coupable, ça va être un choc pour énormément de*

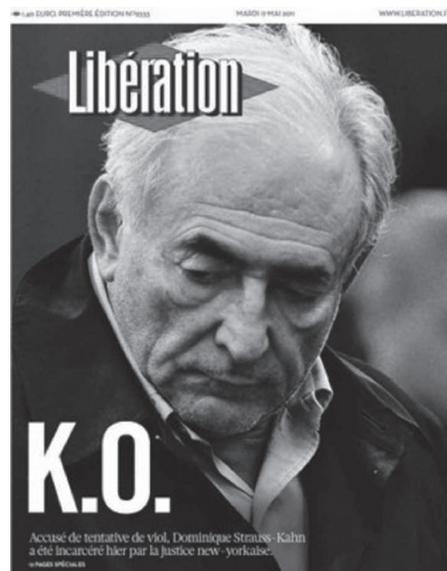
*Français*. » Même sentiment pour Alain Duhamel, pour qui DSK était assurément « *le plus populaire des candidats* »... alors qu'il n'était pas encore candidat.

Rien d'étonnant donc à « l'onde de choc » que cette affaire a provoquée dans des médias qui avaient tant aimé et tant attendu DSK. Combien de centaines d'articles avaient été consacrées à son éventuelle candidature ? Combien d'éditorialistes avaient commenté ses longs mois de silence ? Combien de reportages avaient mis en lumière le travail « exceptionnel » du forcément futur candidat – et forcément futur vainqueur – de l'élection présidentielle ?

Le « choc », ce sont d'abord les médias dominants qui l'ont subi, après avoir porté DSK aux nues. Et comme l'écrivait André Gunthert, « *ce n'est pas l'image de Dominique Strauss-Kahn qu'affichent aujourd'hui les "une"* ». C'est l'autoportrait d'une presse en plein désarroi face à la disparition de son candidat préféré » [1].

## Note

[1] « *Une consternation française* », 16 mai 2011, <http://culturevisuelle.org/icones/1690>



# « TOUT LE MONDE SAVAIT ». MAIS QUOI ?

**F**rance Soir savait que « tout le monde savait », tout en ignorant ce que tout le monde ignore : ce qui s'est vraiment passé dans la suite du Sofitel... Laissons ce quotidien à ses « Unes » putassières et désespérées. Une des véritables révélations de l'affaire DSK, c'est cet aveu, passé relativement inaperçu : ce que de nombreux journalistes savaient de la bouche même du principal intéressé, c'est que Dominique Strauss-Kahn allait annoncer sa candidature aux primaires socialistes. Mais le silence était de mise, d'un commun accord.

## SAVOIR ET NE RIEN DIRE

C'est un leitmotiv depuis le début de « l'affaire DSK » : « Nous ne savions pas. » Certes DSK était connu pour ses mœurs libertines, mais aucun journaliste ne semblait soupçonner qu'il puisse être violent avec les femmes. Pas même Claude Askolovitch ou Jean-Michel Apathie, présents sur le plateau de l'émission « 93, Faubourg Saint-Honoré » le 5 février 2007, lorsque Tristane Banon racontait en détail l'agression dont elle aurait été victime. Les médias ne savaient pas et ne voulaient pas savoir, arguant que tout cela n'était pas politique et relevait de la vie privée.

C'est sans doute que la préoccupation première de ces journalistes est la politique. Pourtant, le 29 avril 2011, quelques semaines avant le début de « l'affaire », Dominique Strauss-Kahn rencontrait des journalistes de *Marianne* et leur avouait sa volonté d'être candidat aux primaires socialistes. « Dominique Strauss-Kahn évoquait en off le 29 avril dernier, devant la direction de notre journal », raconte Denis Jeambar

dans *Marianne*, le 21 mai, « sa décision d'être candidat ». Et pas simplement ceux de *Marianne* : « Au cours de la semaine, il a déjà rencontré les rédactions du *Nouvel Observateur* et de *Libération* », ajoute Jeambar. À ce rythme-là, on peut estimer que la moitié des éditorialistes vedettes et des directeurs de journaux parisiens étaient au courant de cette décision. Pourtant le secret a été bien gardé.

Denis Jeambar explique : « Le but de ce déjeuner est évident : sans se déclarer, il entend afficher sa détermination à se présenter à l'élection présidentielle. Pour autant, il fixe les règles du jeu. Un off complet. L'engagement est pris autour de la table de ne rien dévoiler des échanges qui vont avoir

**Que penser de ces médias qui vendent du papier en pronostiquant qu'untel sera « certainement » candidat, alors qu'ils le savent déjà de la bouche de celui-ci ?**

lieu. Il sera respecté. » Évidemment. Pourtant, Strauss-Kahn n'est pas là pour demander aux journalistes de faire leur travail. Il leur demande, au contraire, de ne pas le faire. Et de devenir des « militants », comme le rapporte Denis Jeambar : « Si la requête est choquante, elle a le mérite d'être claire et de montrer la conception qu'a Dominique Strauss-Kahn de la presse : c'est un rapport de soumission qu'il sollicite, un engagement militant. » Une sollicitation qui sera satisfaite puisque rien ne sortira de cet entretien et des précédents avec *Libération* et *Le Nouvel Observateur*.

DSK s'était dévoilé sans ambiguïté. Relatant l'entrevue du 28 avril entre divers représentants de *Libération* et Strauss-



Kahn, Antoine Guiral, de *Libération*, le reconnaît clairement... le 18 mai : « [DSK] met tout de suite les pieds dans le plat. [...] Oui, il sera candidat à la primaire du PS ». Il aura fallu attendre près de trois semaines, et les événements de New York, pour que l'information soit communiquée. On ne peut que sourire (ou grimacer), a posteriori, à la lecture de l'éditorial de Paul Quinio, le 28 avril, dans lequel il espérait, la main sur le cœur, une primaire socialiste « bien organisée, ouverte, transparente, sans le moindre soupçon de fraude ». Combien de temps les journalistes de *Marianne*, de *Libération* et du *Nouvel Observateur* auraient fait courir leurs lecteurs si « l'affaire DSK » n'avait pas éclaté ?

## CHUT !

Alors que penser de la sincérité de ces journalistes qui mettent en scène le jeu de la cuisine politique, qui commentent les silences des hommes politiques et qui anticipent sur leurs futures déclarations (ou non) de candidature ? Que penser de ces médias qui vendent du papier en pronostiquant qu'untel sera « certainement » candidat, alors qu'ils le savent déjà de la bouche de celui-ci ? Mais le dire reviendrait à couper court au petit spectacle médiatique...

À propos de la vie privée de DSK, Alain Duhamel s'interroge : « Est-il souhaitable, est-il légitime de se transformer en colporteur de ragots ou en voyeur d'alcôves ? Est-ce la vocation du commentateur politique ? » Non, ce n'est pas souhaitable. Mais si la vocation du commentateur politique n'est ni de colporter des ragots sur la vie privée, ni de donner des informations politiques aux lecteurs, quelle est sa vocation ?

Une indigestion de DSK ?  
Soignez-vous avec notre rubrique  
« L'affaire DSK »  
sur [www.acrimed.org](http://www.acrimed.org).



# EN DIRECT DU NÉANT JOURNALISTIQUE

« L’Affaire DSK », c’est donc la mise à nu, éclatante et brutale, de certains travers du journalisme dominant contemporain : parti pris, proximité, sexisme et préjugé de classe plus ou moins larvés...

Il a par exemple fallu longtemps, trop longtemps, pour que les journalistes en charge des informations et des enquêtes, focalisés sur DSK, sur le récit et les images de son inculpation, s’avisent de ce simple fait : si elle a effectivement été victime du viol ou de la tentative de viol dont elle l’accuse, Nafissatou Diallo a vécu une épreuve plus terrible que le menottage et l’incarcération de DSK.

## JOURNALISME D’ÉLITE

Pourquoi le réveil des responsables des rédactions et des présentateurs fut-il si tardif ? Parce que le sort d’une femme de ménage n’a guère d’effet sur le CAC 40 ? Plus probablement parce que l’ethnocentrisme de classe et le machisme ordinaire se mêlent à la déférence pour les élites. Et DSK fut la seule victime, sous condition de vérification, que la plupart des médias ont évoquée pendant les premiers jours : DSK humilié, DSK menotté, DSK emprisonné.

Mais ce que cette affaire a mis en pleine lumière, d’une façon rarement aussi nette, c’est le niveau inquiétant du journalisme dominant : un journalisme de trottoir sinon de caniveau, brassant de l’air, et un air parfois franchement nauséabond, et comme fasciné par sa propre vacuité. Les informations vérifiables et vérifiées étant trop rares, l’importance de l’événement se mesure alors non à ce que l’on peut en dire, mais au fait que l’on en parle : « révélations » hypothétiques et supputations politiques et sondagières qui certifient... au conditionnel ; diffusions des rumeurs (et, parfois, des rumeurs sur des rumeurs) qui permettent de se faire gloire de les dissiper ; pseudo-enquêtes prétendant éclairer ce que l’on ignore... Ce n’est pas parce que l’on n’a rien à dire qu’il ne faut rien écrire.

## JOURNALISME DE PRÉCIPITATION

Nombre de journalistes en charge de « l’affaire » ont voulu ajuster à leur frénésie les lenteurs de la justice et de la police. Mais le temps d’une enquête judiciaire n’est pas le temps d’une enquête médiatique. Dès lors la moindre bribe d’information (hormis quelques faits avérés, comme les décisions et les actes du procureur, de la défense et de l’accusation) est immédiatement rendue publique sans vérification ni recoupement, ni croisement avec d’autres informations. Et pour cause : celles-ci ne sont pas encore disponibles. Cette précipitation a un coût. Cette frénésie n’est pas sans conséquence.

## SEXISME : LE PIRE DU PIRE

Tout est dit (ou presque), dans l’ouvrage collectif coordonné par Christine Delphy et publié par les éditions Syllepse : *Un troussage de domestique* (août 2011, 184 pages, 7 euros). Les dirigeants du PS n’ont pas été les seuls à laisser libre cours aux commentaires les plus sexistes, contrairement à ce qu’ont laissé croire quelques vertueuses indignations dans les médias. Surexposition des souffrances de DSK, banalisation des viols et des violences infligées aux femmes : le sexisme médiatique mérite qu’on le critique amplement et pour lui-même. À lire dans le prochain numéro de *Médiacritique(s)*.

Privés des moyens d’une enquête policière, les journalistes en sont réduits à des expédients.

Les Tintins du journalisme explorent... les colonnes des journaux, à l’affût de la moindre révélation. De quelles sources, en effet, disposaient et disposent les journalistes en France ? À de très rares exceptions près, des sources médiatiques états-uniennes, elles-mêmes tributaires de sources proches de l’enquête, du procureur ou de la défense. C’est ainsi que les tabloïds sont devenus une source d’informations, à commencer par le New York Post. Quand ce dernier accumule les informations invérifiables à charge contre DSK, des journalistes les reproduisent en les flanquant d’un conditionnel de précaution.

Quand ces prétendues informations en viennent à être soupçonnées en raison de la partialité tapageuse des « Une » contre DSK et des mensonges attribués à la victime présumée, rien ne change : c’est à la même source que s’abreuvent certains journalistes, pour glaner des informations toujours protégées par le conditionnel.

Le présent piétine, le temps se prélassse : les jours passent et l’on attend. Mais le journalisme n’attend pas. Le journalisme d’anticipation l’emporte alors sur le journalisme d’attestation. Une journée sans « affaire DSK » est comme un jour sans tabac pour un fumeur invétéré. Les médias de flux – télé, radios, sites en temps réel – se gavent et nous gavent d’expédients. Interrompues par de rares informations effectives, les hypothèses coulent à flot.

## JOURNALISME-FICTION

Le journalisme de pronostic, en panne de récits d’événements effectifs, se complaît alors dans des scénarios décrivant « ce qui pourrait se passer » – déclinés, pour donner des gages de sérieux, en plusieurs variantes – qui tiennent lieu d’exposé et d’analyse de ce qui se passe. Scénarios de ce qui pourrait se passer à chaque audience, scénarios de ce qui pourrait se passer au sein du Parti socialiste ou en vue de la présidentielle, sur l’issue de la procédure et le retour ou le retrait de DSK. Scénarios rédigés avec sondages à l’appui, bien sûr.

Certes, quelques rares journalistes ont tenté de ne pas céder à la frénésie ambiante, et tous les titres de la presse écrite, imprimée ou en ligne, bien qu’ils soient engagés sur la même pente glissante, ne l’ont pas dévalée à la même vitesse. Reste à savoir si certains arriveront à la remonter...

« EN POLITIQUE, LES GRANDES TRAGÉDIES HUMAINES, C'EST TOUJOURS AUTOUR DE L'ARGENT ET DES FEMMES, DEPUIS L'ANTIQUITÉ. »

**« C'EST LA PREMIÈRE FOIS QU'ON VOIT M. STRAUSS-KAHN AVEC UNE CRAVATE DEPUIS SON ARRESTATION ».**

« L'ACCUSATION [...], SI ELLE VÉRIFIÉE, C'EST UNE SÉQUESTRATION, C'EST UN VIOL AVEC VIOLENCE. »

« LORSQU'ELLE EST PLONGÉE DANS LA BATAILLE, ANNE SINCLAIR RAYONNE. MAIS DEMAIN, LE CHAGRIN POURRAIT RESURGIR. LORS DE SON DERNIER PASSAGE À PARIS, POUR LA NAISSANCE DE SA PETITE-FILLE, ELLE S'EST ENFERMÉE AVEC LE NOUVEAU-NÉ. »

**« ALORS, EFFECTIVEMENT, OPHELIA, C'EST UN NOM DE TRAGÉDIE SHAKESPEARIENNE, ET C'EST UN PEU LE SORT DE DSK CE SOIR. »**

« J'AI EU L'IMPRESSION QUE S'OUVRAIT UN FOSSÉ ENTRE LE PEUPLE AMÉRICAIN ET NOUS. J'AI MÊME PENSÉ QUE NOUS N'APPARTENONS PAS À LA MÊME CIVILISATION. »

**« C'EST L'IMAGE DE LA FRANCE QUI EST QUELQUE PART TOUCHÉE. »**

« JE SUIS CERTAIN, ENFIN PRATIQUEMENT CERTAIN, QU'IL N'Y A PAS EU UNE TENTATIVE VIOLENTE DE VIOL, JE NE CROIS PAS, ÇA, JE CONNAIS LE PERSONNAGE, JE NE LE PENSE PAS. QU'IL Y AIT EU UNE IMPRUDENCE ON PEUT PAS LE..., JE SAIS PAS COMMENT DIRE, UN TROUSSAGE [...] UN TROUSSAGE DE DOMESTIQUE, ENFIN, JE VEUX DIRE, CE QUI EST PAS BIEN, MAIS, VOILÀ, C'EST UNE IMPRESSION. »

**« ANNE SINCLAIR ET SA FILLE AU PREMIER RANG : DES IMAGES TRÈS ÉMOUVANTES, LA CHOSE LA PLUS DURE QUE J'AIE VUE DE MA VIE DE JOURNALISTE. »**

« ET L'HYPOTHÈSE, PROFESSEUR, D'UN ACTE MANQUÉ ? C'EST-À-DIRE DE REFUSER INCONSCIEMMENT UN DESTIN EXCEPTIONNEL QUI VOUS EST PRÊTÉ, AVEC TOUTES SES CONTRAINTES, DE REFUSER EN QUELQUE SORTE L'OBSTACLE AU DERNIER MOMENT EN FAISANT BASCULER SA VIE, COMME SI C'ÉTAIT LE CORPS QUI DISAIT NON ? »

« DEPUIS LE 14 MAI, ELLE SOUTIEN T SON MARI SANS FAIBLIR ET SANS DOUTER. COMMENT CETTE FEMME INTELLIGENTE, RICHE ET CÉLÈBRE, ACCEPTE-T-ELLE LES INFIDÉLITÉS ? »

**« CE SOIR IL VA MANGER COMME TOUT LE MONDE : DU PÂTÉ DE VEAU, DU CHOU ET DES NOUILLES CHINOISES. »**

« EST-CE QU'UNE JOURNALISTE QUI, PAR EXEMPLE, INTERVIEWANT DSK ET L'AYANT TROUVÉ UN PEU LOURD DANS SA FAÇON DE TENTER SA CHANCE, AURAIT DÛ DIRE À SES LECTEURS : « DSK M'A DRAGUÉE » ? POSER LA QUESTION DANS UN PAYS LATIN, C'EST Y RÉPONDRE. NON, BIEN SÛR. »

« À UN MOMENT, ME DIT-ON, DOMINIQUE STRAUSS-KAHN S'EST LEVÉ, D'UN AIR TRÈS, TRÈS GRAVE, MAIS NOS JOURNALISTES N'ONT PAS ENTENDU CE QU'IL A DIT, ET SI MÊME IL A PRONONCÉ UN MOT. »

**« PAS QUESTION, EN REVANCHE, D'ALLER DÎNER DANS LES RESTAURANTS BRANCHÉS DE CE QUARTIER, IL Y A, PAR EXEMPLE, LE BAR À SUSHIS DE L'ACTEUR ROBERT DE NIRO, MAIS SI DSK A ENVIE DE MANGER DU POISSON CRU, IL DEVRA SE FAIRE LIVRER. »**

Toutes ces phrases ont été prononcées ou écrites par des journalistes en mai et juin dernier. Vous pourrez vérifier leur authenticité (et retrouver leurs auteurs...) sur notre site, à la rubrique « L'affaire DSK ».

# LE PROJET MINIMALISTE DU PARTI SOCIALISTE POUR LES MÉDIAS

**Acrimed ne soutiendra aucun parti et aucun candidat, à l'occasion de l'élection présidentielle et des élections législatives de 2012. Mais nous entendons bien interpeller les partis politiques et les candidats sur leurs propositions de transformation des médias. Or le Parti socialiste vient de faire connaître des propositions.**

Le 21 mars 2011, Patrick Bloche, pour le secrétariat national aux médias, soumettait un double texte sur les médias au bureau national du Parti socialiste (désigné ci-après comme le « rapport Bloche ») : « *Garantir le pluralisme effectif des médias* » et « *Pour un audiovisuel public fort et indépendant* ». Une semaine plus tard, le mardi 29 mars, le Parti socialiste faisait connaître son projet, dans lequel figure une proposition dédiée aux médias : « *Garantir une information libre et pluraliste* ».

## PROLOGUE : UN PROJET MINIMALISTE

Le moins que l'on puisse dire c'est que le projet du Parti socialiste ne brille ni par son audace, ni par son ambition. Il ne propose aucune vision d'ensemble et aucune vision à moyen terme des bouleversements en cours.

Alors que la conjugaison de la révolution numérique et de la dérégulation libérale modifie l'ensemble du paysage médiatique,

- Alors que les concentrations souvent transnationales et de plus en plus financiarisées concernent tous les secteurs de l'information et de la culture, des loisirs et du divertissement ;

- Alors que l'Union européenne impose, sur ce front comme sur les autres, le carcan de la « concurrence libre et non faussée » ;
- Alors que les industries - privées - des télécommunications deviennent des acteurs de la diffusion de contenus hier réservés aux médias traditionnels ;

- Alors que la convergence entre les techniques et les supports ouvre de nouvelles perspectives et aiguise bien des appétits ;
- Alors que le multimédia - l'intégration à un même support de textes, de sons, d'images, de photos, de vidéos - tend à abolir les

frontières entre les supports et les secteurs traditionnels et modifie les usages ;

- Alors que le journalisme et ses métiers sont simultanément minés par la précarité et mis à l'épreuve de nouveaux partages entre amateurs et professionnels ;

- Alors que la presse écrite traverse une crise de son modèle économique et de son offre éditoriale, Etc.

... le « rapport Bloche » et le projet du Parti socialiste ne mentionnent que marginalement ces mutations et se bornent à proposer d'en contenir quelques effets. Ce qu'ils évoquent vaut aussi (surtout ?) par ce qu'ils taisent. Par exemple (liste non exhaustive), on ne trouve rien ou presque (selon les cas) :

- Sur les règles imposées par la concurrence commerciale, dans leurs versions libérales internationales et européennes ;

- Sur Internet, son encadrement et sa neutralité ;

- Sur les industries des télécommunications et sur des acteurs comme Google ou Apple ;

- Sur les industries de la culture amalgamées aux entreprises médiatiques ;

**Tout se passe comme s'il fallait s'en remettre aux prétendues lois du marché et se soumettre aux règles imposées par l'Union européenne.**

- Sur les médias associatifs, imprimés, audiovisuels et électroniques ;

- Sur la crise économique et éditoriale de la presse écrite ;

- Sur l'AFP et sur l'audiovisuel extérieur ;

- Sur la formation des journalistes et les droits d'auteur ; Etc.

Tout se passe comme s'il fallait s'en remettre aux prétendues lois du marché

et se soumettre aux règles imposées par l'Union européenne. Comme si le réalisme imposait de se féliciter conjointement des innovations technologiques et du dynamisme du capitalisme, en les bordant de digues de sable. Reste malgré tout un ensemble de propositions concrètes qui, parce qu'elles rompent, au moins partiellement, avec la politique menée sous le règne de Sarkozy et offrent quelques remèdes urgents, méritent d'être analysées pour elles-mêmes.

## I. UN JOURNALISME INDÉPENDANT ?

« *Garantir une information libre et pluraliste* », déclare le projet. Qui commence non par une analyse de l'ensemble du paysage médiatique, mais une évocation des difficultés des médias, attribuées à une crise économique sommairement mentionnée et à une crise de défiance politique exclusivement imputée au « *pouvoir sarkozyste* ». Pis : si une majorité des Français « *estime que les journalistes subissent la pression des pouvoirs politiques et financiers* », c'est qu'ils auraient compris « *ce que martèlent les professionnels*. »

Quels professionnels, quand on sait que les capitaineries industrielles et les chefferies éditoriales se satisfont du statu quo ?

Mais venons-en aux mesures proposées pour « *replacer l'impératif*

*éthique au cœur du fonctionnement des médias, garantir leur indépendance éditoriale et le respect effectif du pluralisme, préserver la qualité et la diversité des programmes dans l'audiovisuel public.* »

## INDÉPENDANCE DES RÉDACTIONS

Première mesure significative : « *Chaque entreprise de presse se dotera soit d'une équipe rédactionnelle autonome et*

permanente, soit d'une société de journalistes, disposant de pouvoirs réels. » Fort bien. Mais on comprend mal cette distinction alors que des syndicats de journalistes demandent, tout simplement, que les rédactions soient dotées d'un statut juridique. Pourquoi ne pas dire clairement que la loi imposera un tel statut à toutes les entreprises médiatiques ?

Quant aux « pouvoirs réels » dont serait dotée l'équipe rédactionnelle, si le projet ne les mentionne pas, le « rapport Bloche » précise que ladite équipe « bénéficiera

- d'une représentation de droit dans l'organe de direction de l'entreprise éditrice (publications ou services)
- d'un droit de regard sur la nomination du responsable de l'information choisi par la direction. »

Or ces propositions soulèvent au moins deux problèmes :

- Quelle sera la place accordée aux syndicats de salariés (journalistes inclus) dans l'organe de direction ?
- En quoi consistera ce « droit de regard », s'il n'inclut pas, au moins, un droit de veto ?

## Les règles de déontologie, quand les journalistes ne disposent pas de moyens matériels et juridiques de les faire respecter, ne sont qu'un paravent.

À cette obligation, le « rapport Bloche », en ajoute une seconde qui ne figure pas dans le projet : « La définition d'une charte éditoriale et déontologique précise énonçant les garanties d'indépendance éditoriale et les engagements souscrits à l'égard des lecteurs par tous ceux qui concourent à la publication. Négociée avec l'équipe rédactionnelle, cette charte devra être reproduite dans la publication au moins une fois par an. »

Les règles de déontologie, quand les journalistes ne disposent pas de moyens matériels et juridiques de les faire respecter, ne sont qu'un paravent. C'est pourquoi les syndicats de journalistes demandent – a minima – que les chartes existantes soient intégrées à la convention collective.

Ayant mentionné deux obligations – l'équipe rédactionnelle et la « charte éditoriale et déontologique », le « rapport Bloche » apporte une précision qui ne figure plus dans le projet : « Les aides publiques directes seront réservées aux titres respectant ces deux obligations ». C'est bien le moins quand

on sait que c'est la seule évocation des aides à la presse qui devraient être profondément remaniées pour bénéficier prioritairement à des médias sans but lucratif.

## SECRET DES SOURCES

Le projet l'affirme : « Rechercher l'origine des sources d'un journaliste, c'est mettre en péril la démarche d'investigation, puis d'information qu'il se doit de mener librement, sans contrainte et dans la durée. Nous reviendrons sur la législation de 2010 qui ne répond hélas pas aux enjeux. »

Le « rapport Bloche » est plus disert puisqu'il propose de modifier la loi existante « afin de se rapprocher de la loi belge par laquelle les journalistes (et tous les collaborateurs qui les assistent dans leur tâche) se voient non seulement reconnaître explicitement le droit de se taire lorsqu'ils sont convoqués à titre de témoins, mais se voient aussi explicitement protégés contre les perquisitions, les saisies, les écoutes téléphoniques, et autres moyens d'investigation, sauf lorsque l'enquête porte sur des infractions constituant une menace grave pour l'intégrité physique d'une ou de plusieurs personnes. » En l'absence de précisions, cette restriction ouvre la voie à des risques... de violation arbitraire du secret des sources.

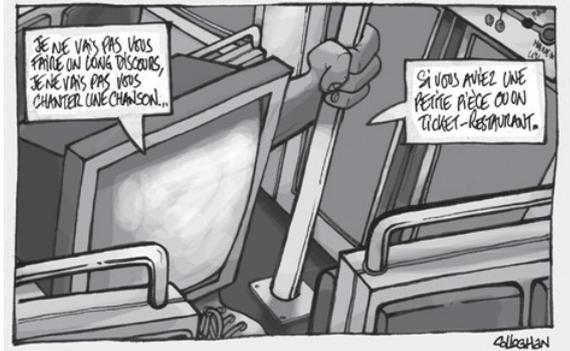
Il reste que l'engagement de revenir sur la loi existante est d'autant plus souhaitable que « la nouvelle loi comportera également des sanctions de la violation du secret des sources des journalistes. »

Et c'est tout sur le journalisme !

## II. UN AUDIOVISUEL PUBLIC DE QUALITÉ ?

Premier engagement : « Nous mettrons fin à la nomination par le président de la République des responsables de l'audiovisuel public. » Fort bien. Mais par qui sera-t-il nommé ? C'est au CSA qu'il « reviendra de nommer les présidents de l'audiovisuel public », déclare le projet... alors que le texte présenté au bureau national attribue cette nomination aux conseils d'administration.

Deuxième engagement : « La composition des conseils d'administration de France Télévisions, de Radio France et de l'Audiovisuel extérieur de la France sera revue... » Excellente idée.



Mais comment et dans quel but ? C'est ce que nous apprend la suite. « Pour permettre une représentation paritaire entre la majorité parlementaire et l'opposition... » Mais au nom de quoi une telle représentation politique est-elle nécessaire et doit-elle prendre cette forme ? « Pour permettre [...] une meilleure représentation du personnel » : quel personnel et selon quelles modalités ? En enfin, « pour permettre [...] l'augmentation du nombre de personnalités qualifiées désignées par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). »

Le texte projet renvoie donc aux phrases suivantes, dédiées au CSA.

## CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL

« Inféodées au pouvoir politique et assujetties aux entreprises médiatiques, les institutions en charge de la question des médias sont à la fois impuissantes et dépendantes. Leur refonte est indispensable », écrivions-nous en 2006. Cette refonte, telle que nous l'avions proposée alors (élargissement des missions, modification de la composition) pour en finir avec le CSA est d'autant plus indispensable que la révolution numérique a bouleversé le paysage médiatique.

Or le Parti socialiste se borne à envisager quelques mesures cosmétiques. Le CSA, nous dit-on, « sera réformé dans sa composition et rendu indépendant du pouvoir politique. » Quelle composition ? Mystère, si l'on excepte cet engagement : « La composition du CSA devra respecter le principe de parité entre hommes et femmes. » Quelle indépendance ? Quelles seront les nouvelles missions de ce CSA réformé ? Aucune idée.

## SERVICE PUBLIC DE L'AUDIOVISUEL

Si l'on excepte les propositions destinées à contenir les concentrations (voir plus loin), le projet n'a aucune ambition concernant l'audiovisuel privé, mais affirme pourtant qu'« une nouvelle ambition sera donnée

# Transformer les médias ?

au service public audiovisuel... dans les limites de ce qui a d'ores et déjà été octroyé à l'audiovisuel privé.

La « nouvelle ambition » se décline ainsi : « création d'une chaîne jeunesse (enfants et jeunes adultes) sans publicité sur le canal de France 4 » (aucune autre chaîne thématique ne semble envisagée), « création d'un nouveau portail d'information alimenté par l'ensemble des opérateurs publics » (aucune chaîne d'information en continu ne semble prévue), « création d'une marque permettant au service public de se distinguer – un "label ombrelle" – pour favoriser le vivre ensemble, restaurer la confiance du public et encourager l'innovation » (comme si une image de marque suffisait), « ainsi qu'une politique volontariste de mise à disposition de certains programmes à destination du public » (comme si le flou d'une telle promesse était artistique).

Quant aux objectifs européens, faute de se proposer de revenir sur la dérégulation, le Parti socialiste s'en tient à des déclarations d'intention : « Bien sûr, pour la gauche, soutenir la création audiovisuelle sera un enjeu européen autant qu'un objectif national. Le bilan de la commission Barroso est, en ce domaine aussi, hélas calamiteux. Il y a pourtant beaucoup à faire : création d'un CSA européen, harmonisation des réglementations, soutien aux industries européennes, extension d'Arte aux autres pays européens, etc. »

Le « rapport Bloche » est en général beaucoup plus détaillé. Il mentionne, omissions

## Quant aux objectifs européens, faute de se proposer de revenir sur la dérégulation, le Parti socialiste s'en tient à des déclarations d'intention, généreuses mais probablement inefficaces

par le projet, les mesures destinées à donner au secteur public « la garantie de ressources pérennes » qui vont dans le bon sens bien qu'elles soient insuffisantes.

### III. DES MÉDIAS PLURALISTES ?

À en juger par le projet, la question du pluralisme dans les médias relève exclusivement de la répartition des temps de parole et de la régulation des concentrations.

#### TEMPS DE PAROLE

« Nous ferons en sorte que le temps

de parole soit réparti également entre la majorité et l'opposition. » Faut-il comprendre que la règle dite des trois tiers (1 tiers pour le gouvernement, 1 tiers pour la majorité parlementaire, 1 tiers pour l'opposition parlementaire) serait remplacée par une règle incluant le temps de parole du gouvernement dans celui de la majorité ? C'est loin d'être clair. Seule précision : « Seules les prises de parole protocolaires du Président de la République pourront ne pas être décomptées. »

Cette proposition est, en l'état, inacceptable. Il n'existe aucune raison d'indexer le pluralisme politique dans les médias sur la représentation parlementaire, dès lors que celle-ci dépend – qu'on s'en félicite ou qu'on le réprovoque – du scrutin majoritaire. En la matière, la seule règle acceptable est celle de la représentation proportionnelle, telle qu'elle peut être évaluée en fonction des résultats du premier tour des élections législatives.

#### CONCENTRATIONS

« Face à l'aggravation des risques de monopole, nous renforcerons les règles anticoncentration dans le domaine des médias », déclare le projet. Le rapport Bloche, plus explicite, envisage « une vaste

concertation avec tous les acteurs », à partir de propositions qui concernent quasi-exclusivement que les plafonds

d'audience. Pourtant pour être efficaces, les critères de limitation des concentrations doivent cumuler des seuils de concentration capitaliste, des maxima de nombre de titres et de canaux possédés, des maxima d'audience ou de diffusion. Or le « rapport Bloche » se réfère au rapport Lancelot (2006) qui propose de supprimer les premiers et de réduire les seconds.

Il est vrai que le « rapport Bloche » envisage ceci : « Interdiction pour un groupe de contrôler plus de quatre chaînes gratuites hertziennes (ou trois si l'octroi des « chaînes bonus » était annulé). »

Il est vrai également que le projet, comme le « rapport Bloche », affirme, sans autre précision : « Nous encadrerons la participation des médias nationaux dans les médias locaux ». Selon quelles modalités et sur la base de quels critères ? Mystère. Mystère encore avec la proposition suivante : « Nous moderniserons le dispositif de contrôle plurimédias pour y intégrer la presse, y compris gratuite, et Internet. » Et promesse de... réfléchir : « Une réflexion sera engagée par le Gouvernement, en lien avec le Parlement et les professionnels, sur les moyens de réduire la dépendance des opérateurs de médias à la commande publique. »

Et les groupes bénéficiant de marchés publics ?

Le rapport Bloche le déplore : « Les grands médias privés sont de plus en plus concentrés et souvent contrôlés par des groupes industriels, dont l'activité dépend pour partie de commandes de l'État, ce qui n'est pas souhaitable. » Mais l'interdiction pure et simple, rituellement promise par le Parti socialiste depuis 1997 (et promise dans un projet de loi de l'été 2010), non seulement n'est plus à l'ordre du jour, mais a cessé d'être un objectif.

Le projet évoque allusivement le problème :  
- « La loi complètera les critères que le CSA est en charge d'apprécier pour les acquisitions ou les lancements de chaîne, mais aussi pour le renouvellement de licence. Il lui sera explicitement demandé de privilégier les services proposés par des opérateurs indépendants des groupes titulaires de marchés publics. »  
- « Enfin, le public d'un média qui y trouve des informations concernant des marchés, des produits ou des personnalités en lien avec son propriétaire et les intérêts directs qu'il y compte, doit être clairement averti : un dispositif d'information claire et systématique en ce sens sera imposé par la loi. »

Pourquoi une telle timidité ? Le « rapport Bloche » invoque des « obstacles juridiques ». Certes ! Mais depuis quand, le « réalisme » contraint-il à renoncer à affronter ces obstacles et à se déclarer vaincu avant même d'avoir livré bataille ?

Quant à la déprivatisation de TF1, mieux vaut ne pas y songer.

\*\*\*

Et c'est tout ? C'est tout.

# ALEXANDRE ADLER : HISTORIEN « EXPÉRIMENTAL » DES PAYS ARABES

**L'oligarchie des commentateurs multimédias confisque largement le débat public. Elle ne dispose d'aucune autre légitimité que celle qu'elle s'attribue. En son sein, la distribution des rôles tient souvent lieu de diversité des analyses et des positions. Dans le rôle de l'omniscient, Alexandre Adler.**

Que les obsessions d'Alexandre Adler puissent s'exprimer dans un journal, et au sein de ce journal, dans un espace réservé à l'expression d'opinions personnelles, on ne saurait y trouver à redire. La liberté d'expression est indissociable du droit à l'erreur, voire à l'aberration.

Mais que ce personnage dispose d'une surface médiatique démesurée compte tenu de ses compétences approximatives, de ses connaissances sélectives, de ses ignorances opportunes et... de ses obsessions, voilà qui pose davantage problème. Une surface médiatique proportionnée à l'ampleur d'une imposture. Comme permet de le vérifier la géopolitique arabe de l'omniscient.

Dans une interview publiée par *Nice Matin*, le 28 janvier 2011, Alexandre Adler était invité à revenir sur de précédentes déclarations, élogieuses, concernant Ben Ali et son régime. « *Regrettez-vous d'avoir évoqué en 2009 les « acquis démocratiques » de ce pays ?* », lui demande ainsi le journaliste. « *C'était peut-être excessif* », admet le chroniqueur du *Figaro* – ce qui est en soi une petite « révolution ». Mais c'est pour bien vite se reprendre : « *Je maintiens que la Tunisie qu'il incarnait bon an mal an était – et demeure – une expérience encourageante au Maghreb. Si cette société n'était pas une démocratie, elle n'était pas non plus son contraire.* »

« *La captation des richesses par le clan Trabelsi ? L'emprisonnement des opposants ?* » relance alors son

interlocuteur, qui pousse ainsi notre omniscient à avouer une « ignorance » très opportune : « *J'ignorais à quel point ces canailles se comportaient comme des doryphores* ». Dernière question : « *Avez-vous de l'indulgence ?* » Dernière réponse, en forme de faux-fuyant : « *Même dans la pire période de Ben Ali, les Tunisiens ont toujours été plus libres que leurs voisins algériens ou marocains.* »

Dans sa livraison du 12 février 2011, notre éditocrate nous précise par ailleurs que « *Moubarak n'était pas Ben Ali* », et développe une comparaison cette fois défavorable au second. Que faut-il en conclure ? Que la situation en Égypte était plus heureuse que celle que connaissait la Tunisie, elle-même plus souhaitable que celle de l'Algérie et du Maroc ? Pour vérifier ce palmarès tout en nuances, remontons le fil, de mal en pire, en suivant la production éditoriale d'Adler sur les dix dernières années, et en commençant par le meilleur de tous : Moubarak.

## L'ÉGYPTE ET SON « RÉGIME DÉBONNAIRE »

Si « *Moubarak n'est pas Ben Ali* », la formule laisse tout de même à penser qu'on pourrait à bon droit adresser quelques reproches au président égyptien. Or, depuis dix ans, qu'a-t-il dit à propos de ce dirigeant ?

Pas grand-chose. En réalité, la pratique du pouvoir de Moubarak, le régime



Crédits : Ji-Elle

qu'il dirige, les trente années d'état d'urgence, la situation économique, sociale et politique de la population égyptienne, tout cela est quasi absent des discours d'Alexandre Adler. Ce qui l'intéresse, ce qui l'inquiète, à propos de l'Égypte, c'est son basculement toujours prochain et toujours presque achevé dans « l'islamisme radical ». Ne rien savoir des peuples : c'est à cela qu'on reconnaît un expert en géopolitique, du moins dans le microcosme des éditocrates.

Ainsi, le 4 mai 2005, Alexandre Adler nous met en garde : « *Plus gravement, la déstabilisation structurelle, tant de l'Égypte de Moubarak que de l'Arabie saoudite du prince Abdallah par leurs majorités islamistes respectives, ne laisse pas d'inquiéter pour l'avenir* ». Le 30 décembre 2006, la « *Songerie moyen-orientale* » (c'est le titre) de notre chroniqueur prend furtivement des allures de cauchemar quand il songe à la « *crise intégriste lancinante en Arabie saoudite et en*

Égypte ». Et si, en juin 2007 [1], il fait mine d'évoquer enfin la « situation interne » de l'Égypte et les « préoccupations très grandes que donne l'état général » du pays, c'est pour ne rien en dire, sinon s'inquiéter du « renforcement du rôle des Frères musulmans égyptiens » et des élections législatives remportées à Gaza par le Hamas qui pourraient provoquer « l'implosion d'un État égyptien qui, du Darfour aux rues populeuses du Caire, est défié aujourd'hui sur tous les fronts ».

En décembre 2008, il a encore un mot pour le peuple égyptien : « Le sacrifice des islamistes de Gaza devrait, dans l'esprit de ses instigateurs, tout à la fois vaincre sur le terrain les capitulards chiites de Téhéran et de Bagdad, qui ne rêvent que de dialogue avec Obama, et à déstabiliser pour de bon une Égypte de plus en plus intégriste. » Pour rendre compréhensible cet extrait de ce qu'au Figaro on nomme « chronique », mais que l'on pourrait tout aussi bien qualifier de bouffée délirante, il faut sans doute préciser qu'à la lecture de l'article il apparaît que l'expression « sacrifice des islamistes de Gaza » désigne l'opération israélienne « Plomb durci » qui se prépare, opération dont les « instigateurs » sont, évidemment, les « durs » de Téhéran. Et Adler de conclure, visionnaire : « L'impuissance de Moubarak pourrait fragiliser définitivement l'État et faire basculer toute la région vers une sorte de califat ».

Une imagination, comme on le voit, échauffée par un prurit antiislamique faisant régulièrement verser la chronique dans le prêche enflammé ou la propagande hallucinée, qui n'ont rien à envier à d'autres fanatiques.

Ainsi, le 18 mai 2005, Alexandre Adler fustige la « vulgate démocratico-humanitaire » qu'il attribue à... l'administration Bush ! Cette « politique américaine de soutien énergique et intrusif en faveur de la démocratie dans le monde musulman » est une politique vouée à l'échec, en raison de réalités naturellement « beaucoup plus

complexes » : Adler prévient qu'« une révision sera inévitablement nécessaire ». En Égypte, par exemple, où « le régime Moubarak s'affaiblit chaque jour », déclare Adler pour déplorer, cela va sans dire, la mollesse de ce « pouvoir, qui n'est bien évidemment que semi-autoritaire » face à l'islamisme.

Le 15 août 2005, nouvelle appréciation dont les révoltés de la place Tahrir ne semblent pas avoir tenu compte : « Le régime débonnaire et affaibli du président Moubarak en Égypte est lui, de son côté, la moins mauvaise des solutions pour le grand voisin du Sud ».

Six mois plus tard, ce pouvoir « débonnaire » et « semi-autoritaire » organise assez logiquement des « élections semi-libres » (selon la chronique du 26 janvier 2006) : des élections grâce auxquelles Moubarak sera tout de même réélu avec à un score semi-démocratique de 88,5 % des voix.

Il faut attendre 2011 pour que le « printemps arabe » altère – un peu – la vision du grand Alexandre. Le 29 janvier, Adler nous avertit : « L'Égypte bouge [...] De là à penser que la chute de Moubarak est imminente, il n'y a qu'un pas à franchir, et certains – dont le président Obama, qui a appelé le rais à des réformes démocratiques – le font de manière inconsidérée ». Le départ de Moubarak une dizaine de jours plus tard, le 11 février montre à quel point la prudence intéressée d'Adler était... inconsidérée.

Tournons-nous maintenant vers la Tunisie, pour nous pencher sur le Ben Ali selon Alexandre, « dictatorial », lui, sans ambiguïté. Aujourd'hui du moins.

### LA TUNISIE ET SON « DESPOTISME TRÈS RELATIF »

Alexandre Adler parle rarement de la Tunisie. Mais, avant le 29 janvier 2011, toujours en bien. Deux chroniques lui sont

spécifiquement consacrées, qui valent le détour.

– La première, le 17 novembre 2005, célèbre « Le paradoxe tunisien ». On pourrait imaginer que ce paradoxe concerne la contradiction entre réussite économique et échec démocratique. Mais tout l'article tente précisément de convaincre son lecteur que ce prétendu échec est une « argutie » : celle-ci aurait pour fondement un « mélange de complaisance à l'égard de l'islamisme, de haine de soi et de trouille pure et simple » qui conduit indûment « à des condamnations sans appel ». Il faut donc se résoudre à comprendre que ce « paradoxe tunisien » oppose la réalité tunisienne à l'incrédulité des « idéologues de la capitulation face à l'islamisme » - comprenez : des droits-de-l'hommes à l'entendement troublé.

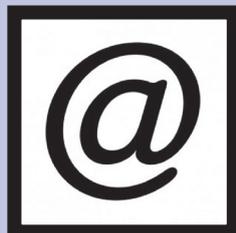
### « Le bilan du régime [de Ben Ali] en matière de liberté civile et d'égalité des citoyens parle de lui-même » (A. Adler, octobre 2009).

Notre chroniqueur est cependant prêt à une fugitive concession, dont on appréciera la formulation prudente : « Non certes que la Tunisie soit un modèle achevé de participation démocratique. Car même si des partis et des mouvements d'opposition ont pignon sur rue, ils sont encore loin d'évoluer dans un cadre parfaitement démocratique. » Mais, nous rassure aussitôt Adler : « la démocratie peut aussi se mesurer à d'autres critères. Qui, dans le monde musulman [...] préférerait aujourd'hui l'incontestable pluralisme politique iranien [...] au despotisme très relatif d'un État tunisien qui reste éclairé ? ».

– La seconde chronique est publiée le 31 octobre 2009, au lendemain de l'élection présidentielle, remportée par Zine El-Abidine Ben Ali avec un score très relativement despotique de 89,62 %. Chronique intitulée « Où en est la Tunisie ? » et selon laquelle la Tunisie est, à bien y regarder, en pleine forme démocratique.

Certes, « un tel scrutin suscite évidemment les critiques les plus acerbes et les mises en cause les plus radicales ». Certes, on peut confraternellement regretter « les mauvais traitements infligés à notre consœur Florence Beaugé du Monde, lesquels ne s'imposaient pas » : une délicate précision qui, en revanche,

Fans du Grand Alexandre ?  
Retrouvez notre rubrique  
« Les facéties d'Alexandre Adler »  
sur [www.acrimed.org](http://www.acrimed.org).



« s'imposait » manifestement. Mais ces deux légères concessions ne sauraient masquer l'essentiel : « *Pourtant, il n'y a dans ces élections aucun élément qui devrait enflammer les esprits, si l'on a bien en tête la situation géopolitique de la Tunisie, les acquis démocratiques de sa société et surtout la nature des ennemis qui guettent son éventuelle faiblesse.* »

Des acquis démocratiques ? Mais oui, et Alexandre Adler le prouve : « *Pour ce qui est du totalitarisme, le bilan du régime en matière de liberté civile et d'égalité des citoyens parle de lui-même.* » Prudemment, Adler se tait sur les libertés politiques. Et puisque ce bilan parle de lui-même, Adler n'en dit pas un mot et enchaîne aussitôt : « *La Tunisie atteint d'ailleurs, grâce à sa liberté d'entreprendre, un PIB par tête d'habitant à peu près double de celui de ses voisins pourtant mieux pourvus en ressources naturelles.* » On se perd en conjectures sur le sens de l'adverbe « d'ailleurs »... Quoi qu'il en soit, ayant ainsi brillamment démontré l'étendue des « libertés civiles », Adler

pointe le véritable ennemi : l'opposition prétendument « démocratique » : « *Mais peut-on prétendre que l'opposition soit aussi "démocratique" qu'elle le proclame ? Ici, il faut lire l'ouvrage de l'un de ses principaux représentants* ». Et après avoir résumé d'adlérienne façon un ouvrage de Moncef Marzouki [2], le grand Alexandre conclut sans faiblir : « *Avec de tels démocrates en embuscade, on préférera la poursuite de l'expérience actuelle dont les succès économiques et humains ne sont plus à démontrer.* » Puisqu'ils parlent d'eux-mêmes !

\*\*\*

Qu'Alexandre Adler ne soit qu'un idéologue, nul ne saurait en douter, et nul ne saurait reprocher au *Figaro* de lui offrir une tribune hebdomadaire. Que cette idéologie se propage à coups d'assertions péremptoires, de pétitions de principe, de considérations tintinophiles et de prophéties déguisées en déductions scientifiques, mais généralement démenties rapidement par les faits, voilà qui est plus difficile à défendre. Et le fait qu'elle

passse par le soutien cynique à des régimes dictatoriaux, qu'on couvre d'éloges pour leurs acquis ou leurs conquêtes démocratiques... ne mérite guère de commentaires.

La critique la plus cinglante de cette pratique éditocratique largement partagée, on la trouve étrangement sous la plume d'Alexandre Adler lui-même, à qui nous laisserons donc le dernier mot : « *Ils savent, quand ils le veulent et avec une dextérité exemplaire, détourner le regard devant les meurtres et l'oppression la plus nue, pour ensuite se faire les procureurs vétilleux, là aussi quand ils le veulent* » [3]. Il faut dire que le plus décomplexé des éditocrates parlait alors des... « *idéologues de la capitulation face à l'islamisme* ».

### Notes

[1] Dans deux chroniques successives, datées du 16 et du 23.

[2] *Dictateurs en sursis*, Éditions de l'Atelier, 2009.

[3] « *Le paradoxe tunisien* », *Le Figaro*, 17 novembre 2005.

## ADLER, MILOU ET LA « DÉMOCRATIE ANDALOUSE »

Si le Maroc et l'Algérie font un peu moins bien en matière démocratique que le despotisme « très relatif » et très « éclairé » de Ben Ali, on peut supposer qu'aux yeux d'Alexandre Adler leur bilan n'est peut-être pas si négatif. Et de fait, selon des chroniques antérieures au « printemps arabe », on y assistait plutôt au « réveil de la démocratie « andalouse » ». C'est le titre d'une chronique surréaliste datée du 23 mars 2005, soit une semaine trop tôt pour un poisson d'avril.

Tout commence par un « souvenir » : celui « du célèbre *Secret de la Licorne* », épisode de Tintin dans lequel, comme le rappelle notre expert et comme le sait tout spécialiste de géopolitique, le héros trouve l'emplacement d'un trésor en superposant trois cartes. Or l'astuce de Tintin fonctionne aussi avec le Maghreb : « *Ce n'est qu'en superposant les trois cartes du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie, que peuvent se révéler enfin les contours d'un bien plus grand trésor, celui de la démocratie "andalouse"* ».

Et Alexandre Adler de passer en revue les atouts démocratiques des trois pays, à l'abri de cet alibi grotesque : la démocratie n'est achevée dans aucun pays, mais la superposition des trois dessine un pays joyeux et merveilleux qui ressuscite la « démocratie andalouse ».

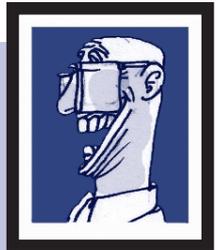
– L'Algérie d'abord : « *Il n'est pas douteux que l'Algérie n'ait pas pour l'instant franchi la barre fatidique d'élections, sincères et vérifiables. Il s'agit là d'une toiture qui ne*

*manquera pas d'être posée en son temps. Mais tous les étages du bâtiment sont là. La liberté d'expression de la presse est considérable, la possibilité pour des partis politiques aux visions contradictoires d'avoir pignon sur rue est incontestée, la légitimité du pouvoir lui-même est de plus en plus descendue vers l'opinion publique* ». Cette dernière phrase est à savourer à petits traits.

– « *Si l'on se tourne à présent vers le Maroc* », poursuit le Tintin du *Figaro*, « *on constate qu'il y existe à présent un développement là aussi tout à fait original, celui de l'État de droit* ». Et si « *la monarchie marocaine, même modeste dans son expression, n'est toujours pas devenue une monarchie constitutionnelle, [...] la Movida marocaine est bien là* ». Tintin se rapproche du trésor : « *Le Maroc nous fournit ainsi le complément juridique et idéologique qui, combiné au pluralisme algérien authentique, semblerait nous conduire très directement à un modèle de démocratie andalouse.* »

– Ne manque plus que la Tunisie, « *qui, seule, présente aujourd'hui dans la région un modèle de société civile véritablement pré-démocratique* », croulant sous « *des libertés encore inexistantes ailleurs. Celle d'aller et de venir, de créer son entreprise sans être accablé par une parafiscalité politique écrasante* ».

Le tour est joué.



# ENTRETIEN AVEC DENIS ROBERT

## LIBRES PROPOS SUR UNE VICTOIRE ET SUR LE JOURNALISME

**Le 3 février 2011, Denis Robert a été blanchi par la Cour de cassation de sa condamnation pour deux de ses livres (*Révélation S* et *La Boîte noire*) et un documentaire (*Les Dissimulateurs*), diffusé sur Canal +. Une victoire, gagnée contre Clearstream, mais aussi contre ceux qui avaient tenté de discréditer son travail. Nous avons reçu Denis Robert le 16 juin 2011 pour un « Jeudi d'Acrimed » consacré au journalisme d'investigation.**

**VOUS AVEZ REMPORTE CONTRE CLEARSTREAM UNE VICTOIRE JURIDIQUE ET MORALE DE PREMIÈRE IMPORTANCE. MAIS LES ACTIVITÉS DE CETTE VÉNÉRABLE INSTITUTION SONT TOUJOURS AUSSI PEU MISES EN CAUSE POLITIQUEMENT. C'EST FINI ?**

Ce ne sera jamais fini et le problème est effectivement politique. Il l'est depuis le début. Je savais en écrivant sur cette société qu'elle était protégée par le cordon de sécurité luxembourgeois. C'était un exploit de provoquer une ouverture d'information judiciaire au Luxembourg. Mais sans prise de conscience européenne et en particulier française, c'était impossible de faire avancer ce dossier d'un point de vue judiciaire.

**IL Y A POURTANT EU UNE MISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE SUITE À VOTRE PREMIER LIVRE SUR CLEARSTREAM ?**

Mission d'information plus exactement. Elle n'avait aucun pouvoir coercitif. Vincent Peillon et Arnaud Montebourg, les deux députés qui en étaient à l'origine, ont fait ce qu'ils ont pu. Quand ils ont convoqué André Lussi, le PDG de Clearstream, ce dernier leur a fait un bras d'honneur et les choses en sont restées là. C'est pour vous donner un exemple... Quand la droite est passée, la mission est morte et toutes les promesses de lutte contre le crime financier avec elle. Le système financier est increvable et Clearstream en est un élément clé. C'est un centre névralgique du « back office » interbancaire. J'ai écrit un second livre qui avait pour titre *La boîte noire*. La métaphore reste juste. Clearstream est doublement une boîte noire. Comme pour un avion qui

se crashe, on peut, grâce à l'informatique, reconstituer des itinéraires financiers. Ensuite, il y a effectivement une face cachée de Clearstream. J'ai pu montrer que cette société dissimulait des opérations, effaçait même les traces de certaines transactions selon le témoignage d'un de ses vice-présidents. Clearstream était donc au cœur de ce qu'on appelle le trou noir de la finance, là où les capitaux s'évadent. Il faudrait une enquête parlementaire européenne.

**MAIS COMMENT OBTENIR CETTE ENQUÊTE ?**

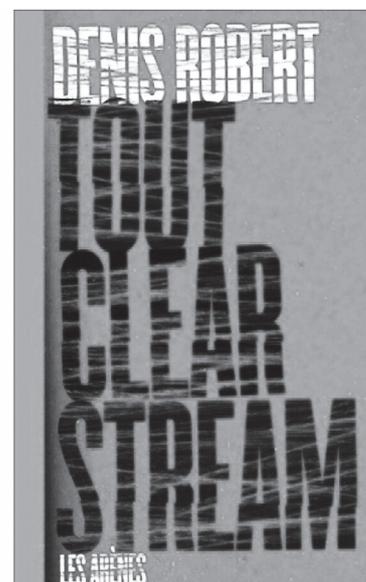
En créant un rapport de force. Depuis la décision de la Cour de cassation, j'ai été approché par tous les partis politiques en France, hormis l'UMP. Je ne sais pas pourquoi. Des militants politiques suisses, belges, italiens, anglais, allemands m'ont aussi contacté. Je suis invité par des associations ou des parlementaires en Belgique, en Allemagne, aux USA. Je crois qu'une structure comme Finance Watch montée par le député vert Pascal Canfin peut coordonner tout cela. C'est aussi aux journalistes de faire le job.

**VOUS Y CROYEZ ?**

La vérité s'infiltrait partout. Ils ont tout essayé pour la nier, me faire taire. Ils n'y sont pas parvenus. La décision de la Cour de cassation redistribue les cartes. Des articles vont sortir ici et à l'étranger. Des films sont en préparation. Je n'en suis pas à l'origine. J'ai fait ma part de travail. Cette liberté, je l'ai obtenue en résistant aux pressions.

**VOUS POUVEZ ÊTRE PLUS PRÉCIS ?**

Vous vous doutez bien que dans ce genre de



dossier, des transactions sont possibles. Ce qu'il me proposait n'était pas acceptable. Souvenez-vous de la page achetée par Clearstream dans le Monde. On peut y lire que la firme me demande de retirer mes pourvois. Aujourd'hui que j'ai gagné, on comprend qu'ils aient cherché à tout prix à éviter cette défaite cuisante.

**PHILIPPE VAL ET ELISABETH LÉVY (SPÉCIALISTES, COMME ON LE SAIT, DES GRANDES ENQUÊTES !), MAIS AUSSI EDWY PLENEL (QUI SE PRÉSENTE COMME UN HÉROS DU JOURNALISME D'INVESTIGATION) ONT CONDAMNÉ VOTRE TRAVAIL, SANS VÉRIFICATION NI CONTRE-ENQUÊTE. QUELLES ONT LES LEÇONS QUE VOUS EN TIREZ, Y COMPRIS AU-DELÀ DE LEURS CAS PARTICULIERS ?**

J'ai eu à subir trois types de dénigrement. D'abord la petite confrérie des journalistes



## « JOURNALISME D'INVESTIGATION » ?

Sous cette dénomination, on se contente souvent de ranger un journalisme de révélation qui se borne généralement à porter à la connaissance du public, après les avoir en principe vérifiés et recoupés, des documents secrets ou discrets, transmis par des sources diverses. *Le Canard enchaîné* multiplie ces révélations, comme l'a fait *Le Monde* sous le règne d'Edwy Plenel ou comme Wikileaks permet de le faire à grande échelle aujourd'hui. Ou encore comme *Mediapart* le cultive, ainsi qu'on a pu le vérifier avec la publication d'enregistrements dans « l'affaire Bettencourt » ou « l'affaire des quotas ». Le journalisme d'investigation proprement dit, même quand il repose sur des révélations ou cherche à percer des secrets en se fondant sur les documents qui les attestent, repose sur une enquête autonome qui multiplie les entretiens, cherche les documents et les croise. Encore ce journalisme d'enquête vise-t-il le plus souvent à percer des secrets politiques, économiques ou judiciaires. Il est plus rarement un journalisme d'enquête sociale que l'on ne peut pas placer sur le même plan que les précédents.

d'investigation. À la limite, c'est de bonne guerre quand on connaît les usages dans ce milieu. Ces gens-là privilégient souvent leur égo qui est grand et leur média au détriment de l'information. Comme je pratique assez peu le copinage et que je n'ai aucun journal derrière moi, j'ai été une cible facile pour eux. S'ils se relisent beaucoup doivent avoir un peu honte aujourd'hui. Pour ce qui est de Plenel et du *Monde*, c'est un peu la même chose avec une grande constance dans le dénigrement qui est allée jusqu'à ma mise en cause devant les juges d'Huy et Pons qui instruisaient l'affaire des listings truqués. Cela tient à de vieilles rancoeurs qui doivent remonter à l'époque où

**« Comme je pratique assez peu le copinage, que j'ai quitté ce monde-là et que je n'ai aucun journal derrière moi, j'ai été une cible facile. »**

j'étais à *Libé*. Je n'éprouve ni haine, ni ressentiment à l'égard de ces gens qui pour la plupart ont reconnu leur erreur. Pour ce qui est de Val, Leconte, Lévy ou quelques autres, on est davantage dans une orchestration, une volonté de nuire. Aucun n'a jamais ouvert un de mes livres et ils recrachent presque mot pour mot les raisonnements complètement viciés de l'avocat de Clearstream, en allant beaucoup plus loin dans le cas de Val.

### IL A COMPARÉ VOTRE TRAVAIL AU PROTOCOLE DES SAGES DE SION...

Oui c'est délirant. Richard Malka, l'avocat de Clearstream et Philippe Val sont les meilleurs amis du monde. Malka a un problème avec moi qui vire à la pathologie. Interrogez des avocats, des journalistes qui le connaissent vous verrez. Il est plein de ressentiment, encore plus depuis qu'il a perdu. Il a expliqué qu'il ne défendait plus Clearstream depuis sa défaite mais les mémoires de Clearstream qui tombent encore aujourd'hui portent sa patte.

### POURQUOI, IL Y EN A ENCORE ?

Il reste une audience très importante à la Cour d'appel de Lyon qui doit fixer le montant de mon préjudice. Les avocats de Clearstream et le service de communication de la firme continuent à appeler ce rendez-vous judiciaire « un procès ». Et ils cherchent à refaire le mien. C'est trop tard, la Cour de cassation a sifflé la fin de la partie, mais ils s'acharnent en reprenant presque mot à

mot les calomnies de leurs assignations. Le problème de Malka depuis dix années c'est que je mets en cause son biseness d'avocat. Certains journalistes ne veulent plus se faire représenter par lui en raison de cette histoire. Comment leur donner tort ?

### ON NE COMPREND PAS TRÈS BIEN POURQUOI CES DÉRIVES D'UN AVOCAT QUI EST QUAND MÊME CONNU POUR SA DÉFENSE DE CHARLIE HEBDO ?

Malka a le droit de défendre qui il veut, mais il a toujours défendu la liberté d'expression et de nombreux journalistes. Il a construit sa notoriété là-dessus. C'était compliqué

de continuer à m'attaquer sur ce même terrain sans être en contradiction. Il fallait qu'il me

dénigre, falsifie mon passé, me fasse dire n'importe quoi. Je suis devenu le diable dans sa bouche. Et il a répété ça partout, dans les dîners, sur les ondes, dans les prétoires en me prêtant des choses que je n'avais jamais dites. Il a tout fait pour que je devienne un falsificateur, un conspirationniste, un menteur qui devait être sanctionné. Ses amis ont repris ses attaques. C'est beaucoup plus difficile qu'on le croit de résister contre ces poltrons qui chassent en meute. Je pensais que ça s'arrêterait avec la décision de la cour de cassation. Mais rien n'a changé dans leurs écrits.

### LE JOURNALISME D'INVESTIGATION (C'EST-À-DIRE EN VÉRITÉ CE QUE DEVIENDRAIT ÊTRE LE JOURNALISME TOUT COURT) RECOUVRE DES PRATIQUES DISPARATES ET, PARFOIS, CONTRADICTOIRES. QUEL TRI POURRAIT-ON OPÉRER ? À VOS YEUX, C'EST QUOI ?

L'habitude langagière qui consiste à accoler journalisme à investigation vieillit mal. Quand je commençais mes enquêtes en 87, 88, on ne me disait pas « journaliste d'investigation ». J'étais un journaliste parmi d'autres, plus fouineur peut être mais ça m'allait. On disait « affaires de fausses factures ». On disait « corruption ». Souvenez vous. On a l'impression que c'est la préhistoire. Pourtant ce n'est pas si vieux... Je ne sais pas qui a inventé ce terme. Mais il correspondait à une tendance à l'enfermement, au cloisonnement. Il fallait parquer les journalistes travaillant

sur les affaires pour mieux les banaliser et les combattre. Jusqu'au milieu des années 90, les journalistes qui enquêtaient sur les liens entre hommes d'argent et hommes politiques étaient un réel sujet d'embarras pour les gens de pouvoir. Petit à petit, les politiques et évidemment ceux qui sponsorisaient ces politiques ont repris ce pouvoir-là en mettant des hommes à eux aux postes clés. Pas forcément, les plus apparents. À la chancellerie où tout se gère, à l'AFP, dans certains journaux et tribunaux

Il y a eu quelques années de flottement et puis les affaires se sont tassées, des juges ont démissionné. La galerie financière n'a jamais vraiment bien fonctionné. Par contre, on a institutionnalisé dans les journaux les cellules investigation. C'est à mes yeux là qu'elles sont devenues les moins opérantes. Certains ont continué à bosser, à sortir des affaires. Mais tout s'est peu à peu noyé dans le flux. Internet, en un sens, n'a pas aidé. Et puis cette engeance – les journalistes d'investigations- en gagnant des galons et des temps de passage sur les plateaux de télé a joué perso, privilégiant leur personne ou leur média au détriment de l'information.

Il y a un autre souci... L'origine même de ces affaires qui sortent. Elles sont à 99 % judiciaires. Du fait des lois sur la diffamation et de l'utilisation qui en est faite, il est très risqué de sortir une information originale, non « judiciairisée ». Ceux qu'on appelle les journalistes d'investigation sont dans leur grande majorité devenus des auxiliaires de justice. Ce qui m'importe c'est de trouver dans le bruit et la confusion des médias, une information nouvelle, source, originale. On en trouve plus aujourd'hui le net que dans les journaux dit sérieux.

## BEAUCOUP D'AFFAIRES SORTENT POUTRANT OU FONT DU BRUIT MÉDIATIQUE ?

Je ne suis pas sûr, même si à la veille d'une campagne présidentielle, des magistrats et des informateurs proches du pouvoir

vont se lâcher. Au TGI de Paris, vers la fin des années 90, la section chargée de la diffamation mettait au minimum deux ans avant de traiter une plainte contre des journalistes. Aujourd'hui, c'est bouclé en trois mois. On pourrait croire que c'est parce que la justice fonctionne mieux. Pas du tout. C'est parce qu'il y a beaucoup moins de plaintes déposées. Ce n'est pas parce que les hommes de pouvoir sont devenus plus tolérants. Bien au contraire... Regardez

## Les journaux et les éditeurs sont beaucoup plus frileux. Les papiers ou les livres sont lus et relus par les avocats. Et finissent très aseptisés.

Bolloré, regardez Clearstream, regardez les intermédiaires dans les ventes d'armes... C'est parce que les journaux et les éditeurs sont beaucoup plus frileux. Les papiers ou les livres sont lus et relus par les avocats. Et finissent très aseptisés. Et quand des plaintes sont déposées, c'est souvent pour faire peur ou pour communiquer. Je connais bien le problème. Je connais aussi quelques avocats qui se font du beurre grâce à ces pratiques qui n'ont rien à voir avec une bonne administration de la justice.

## LE JOURNALISME D'INVESTIGATION ET SURTOUT LE JOURNALISME D'ENQUÊTE SOCIALE EXISTENT AUJOURD'HUI GRÂCE À QUELQUES LIVRES ET QUELQUES DOCUMENTAIRES. CE JOURNALISME EST-IL ENCORE POSSIBLE DANS LA PRESSE IMPRIMÉE ? QUE PENSEZ-VOUS AUJOURD'HUI DE VOTRE EXPÉRIENCE À LIBÉRATION ?

C'est difficile de trouver des financements pour les documentaires. Heureusement en France, on a encore le CNC qui nous aide. Pour ce qui est de ce que vous appelez la presse imprimée, on est dans une période critique. Des quotidiens vont disparaître. Ceux qui s'en sortiront seront ceux qui auront un projet lisible, une originalité, une qualité, une plus value. La revue XXI marche bien. Le mensuel Books est une réussite. Le Diplo aussi. Et à un autre niveau, Le Canard enchaîné. Ce sont des médias qui ont trouvé une niche, une qualité, un créneau. Ils investissent dans la matière grise, l'intelligence, l'investigation... Je pense qu'un mensuel de papier qui investirait sur de l'enquête inédite ne serait pas forcément une mauvaise affaire. Il faudrait prévoir un poste « frais de justice » important. Mais ça pourrait être viable et

rentable. Une condition est nécessaire : l'écriture. Il faut que ces enquêtes soient écrites, incarnées. Ça demande du temps, des moyens. Ce qui reste compliqué ce sont les témoins, trouver des gens qui conservent le courage de parler malgré les coups fourrés du pouvoir.

## ET LIBÉ ?

C'était très formateur. Ce journal fait partie de mon ADN. J'ai adoré y travailler. Serge July qui est beaucoup critiqué ici ou là était un patron très cool. Il ne m'a jamais emmerdé. Il m'a soutenu dans des moments très tendus où le pouvoir voulait ma peau. Balladur et surtout Longuet, Madelin. La petite bande au pouvoir alors. On les a vraiment emmerdés. Et c'était plaisant, utile. J'ai aussi écrit sur le PS, Urba, Emmanuelli et compagnie, sans problème. Je suis parti avant que le journal ne se perde un peu. Je ne suis pas nostalgique de ce passé. Libération, c'est un nom formidable, une histoire magnifique. J'espère qu'il vivra, revivra. Si les journalistes qui le font sont honnêtes, impertinents, courageux, ça devrait aller...

## EN LE LISANT AUJOURD'HUI, VOUS RETROUVEZ CES QUALITÉS ?

Je ne sais pas. C'est difficile pour eux. On est allé au-delà du dégraissage. Les journaux avec des histoires pareilles sont des phénix... On peut tricher un peu avec les lecteurs mais sur la durée c'est impossible... Si on vend de la mauvaise information, on meurt.

## ON ASSISTE À DES TENTATIVES DE RELANCE DU JOURNALISME D'INVESTIGATION SUR INTERNET ? UN AVIS SUR MEDIAPART ? LE MONDE QUI DÉBAUCHE DES JOURNALISTES DE MEDIAPART POUR MUSCLER UNE « CELLULE INVESTIGATION ». UNE RÉACTION ?

Rue 89 et surtout Owni font des efforts. Financièrement, je sais que ce n'est pas évident, on est dans une période charnière en matière d'économie de la presse en ligne. De nouveaux titres arrivent. Des couplages papier-net sont à inventer. Les patrons de journaux manquent cruellement d'imagination. Mediapart c'est pas mal. J'ai failli m'abonner mais bon, filer des ronds à Plenel ça me fait quand même un peu mal au bide. Ça me passera aussi.



## TROUS DE MÉMOIRE : EDWY PLENEL, SOUTIEN DE DENIS ROBERT ?

**L'erreur est humaine. Les errements aussi. Mais quiconque rédige ses mémoires de son vivant impose à la critique des médias de lutter contre l'amnésie.**

Edwy Plenel voudrait qu'on se souvienne de l'indéfectible soutien qu'il a apporté à Denis Robert, en dépit de son « désaccord professionnel » avec l'enquête de ce dernier. Telle est du moins la version qu'il a confiée, en toute discrétion, non aux lecteurs de *Mediapart*, mais à des étudiants en journalisme de Montpellier [1]. Malheureusement quand on récite – probablement sans notes – son autobiographie publique, on s'expose à de fâcheux trous de mémoire.

Quelques piqures de rappel s'imposent. En 2001, Edwy Plenel est directeur de la rédaction du *Monde*. Et le 26 février, le quotidien vespéral publie un article qui flingue le premier livre de Denis Robert sur l'affaire Clearstream (*Révélation \$*) coécrit avec Ernest Backes : « *Les auteurs ne semblent pas, à plusieurs reprises, avoir respecté les règles minimales de l'investigation journalistique* », déplore la journaliste en charge du flingage. « *Plutôt que d'aligner des faits vérifiés et indéniables, le livre procède principalement par allusion et juxtapositions* » ajoute-t-elle. C'est le début d'une offensive qui se poursuivra dans *Le Monde*, avant et après le départ d'Edwy Plenel [2].

Ce dernier, après avoir quitté *Le Monde*, offre sa prose au quotidien belge *Le Soir*. Le 20 octobre 2006, il explique (c'est le titre) « *Ce que cache l'affaire Clearstream* ». Une révélation, donc ! Qui nous apprend que Denis Robert et son éditeur croient que « *Clearstream serait la grande lessiveuse de l'argent sale et noir de la planète* ». Or, affirme notre péremptoire, « *ils se trompent. Leur démonstration ne tient pas la route. Des vérifications élémentaires - je peux en témoigner - suffisent à l'infirmier.* » On attend toujours cette prometteuse contre-enquête. Et l'investigateur d'ajouter, avec un sens aigu de la nuance, à propos du travail de Denis Robert que « *cette enquête Canada Dry, qui avait l'allure d'une investigation mais en aucun cas sa consistance, appliquait à la finance mondiale une variante des théories du complot.* » Philippe Val lui y avait vu une variante du « *Protocole des sages de Sion* » !

Usant de son droit de réponse dans les colonnes du *Soir* (« *Ce que cache l'affaire Plenel* », 3 novembre 2006), Denis Robert répliquera notamment ce que tout lecteur de bonne foi peut vérifier : « *Sur ses*

*semble lui aussi être passé du réel à la fiction. À chaque étape du scénario du corbeau, l'enquête initiale sur Clearstream est présente. Imad Lahoud rentre en contact avec Denis Robert, Denis Robert*



*accusations à mon encontre, que dire ? Je n'ai jamais prétendu apporter des révélations définitives. Au contraire, je cherche, je tâtonne, j'invente et parfois je trouve. Avec Clearstream, j'ai trouvé. Pas du tout « la plus grande lessiveuse d'argent sale du monde », comme l'écrit Plenel, mais un outil de dissimulation qui sert à des milliers de clients sur la planète. Je fournis des preuves, des centaines de comptes ouverts dans des paradis fiscaux (je donne leurs numéros, leurs dates d'ouverture), des microfiches. J'apporte des dizaines de témoignages que je filme et que j'enregistre. »*

Bilan : Edwy Plenel n'a rien trouvé de plus urgent que de témoigner publiquement contre l'enquête de Denis Robert, alors que les procès contre lui se multiplient.

Mais ce n'est pas tout. Peu de temps auparavant, le 13 juin 2006, invité par les juges d'Huy et Pons à donner son avis sur l'origine du faux listing sur lequel figure son nom, Edwy Plenel se lance dans une longue tirade qui suggère, sans l'affirmer, que Denis Robert pourrait ne pas être étranger à cette falsification : « *Je ne sais pas qui a mis mon nom et je n'accuse personne. Je rappelle simplement ce contentieux avec Denis Robert, qui me*

*met en contact Florian Bourges avec Imad Lahoud et le juge Van Rumbeke tente de comprendre Clearstream en s'adressant à Denis Robert* »...

De tout cela que reste-t-il dans la confession en vidéo réservée aux étudiants en journalisme de Montpellier ? Edwy Plenel se félicite de la victoire judiciaire de Denis Robert : « *une formidable décision pour la liberté de l'information* ». Au terme d'un combat qu'il a soutenu ? Il invoque des « *désaccords professionnels* ». Qu'il a toujours minorés ? Il admet, su bout des lèvres que « *ce qu'a voulu établir Denis Robert existe peut être* », mais soutient pour le déplorer que, cela « *n'a pas été établi parfaitement* ». L'impitoyable condamnation a fait place à une soudaine prudence... La contre-enquête d'Edwy Plenel et de ses amis ne fait donc que commencer... dix ans après !

### Notes

[1] « *Clearstream : Plenel revient sur la relaxe de Denis Robert* », sur Dailymotion

[2] Sur cette contribution au journalisme d'investigation, voir sur notre site « *Affaire Clearstream : Le Monde lave plus blanc* » et les articles publiés par Sébastien Fontenelle sur son blog.

## EN JANVIER DANS LES SALLES : LES NOUVEAUX CHIENS DE GARDE

Un film de Gilles Balbastre et Yannick Kergoat

Scénario : Serge Halimi, Pierre Rimbert, Renaud Lambert, Gilles Balbastre, Yannick Kergoat.

Avec : Arlette Chabot, Laurence Ferrari, David Pujadas, Alain Duhamel, Jean-Pierre Pernaut, Christine Ockrent, Franz-Olivier Giesbert, Laurent Joffrin, Alain Minc, Bernard-Henri Lévy, Christophe Barbier, Michel Field...

En 1932, l'écrivain Paul Nizan publiait *Les chiens de garde* pour dénoncer les philosophes et les écrivains de son époque qui, sous couvert de neutralité intellectuelle, s'imposaient en véritables gardiens de l'ordre établi. Aujourd'hui, les chiens de garde sont journalistes, éditorialistes, experts médiatiques, ouvertement devenus évangélistes du marché et gardiens de l'ordre social. Sur le mode sardonique, *Les Nouveaux chiens de garde* dénonce cette presse qui, se revendiquant indépendante, objective et pluraliste, se prétend contre-pouvoir démocratique. Avec force et précision, le film pointe la menace croissante d'une information produite par des grands groupes industriels du CAC 40 et pervertie en marchandise.



**SORTIE LE 18 JANVIER 2012**

## CHIFFRES ET DÉLICES

Exercice de calculette emprunté au défunt *Plan B*.

	Des dizaines de milliers d'Espagnols et d'Italiens manifestent contre les mesures d'austérité prises par leur gouvernement. <i>Du 31 août au 6 septembre 2011</i>	52 salariés de Sodimédical (Plancy-l'Abbaye, Aube), obtiennent après 6 mois de lutte le paiement d'un plan social suite à la fermeture de leur site par la maison mère Lohmann et Rauscher. <i>D'avril à septembre 2011</i>	À quelques mois de la retraite, un agent de la Direction interdépartementale des routes de l'Est meurt électrocuté sur le chantier de réfection de la RN4 en Moselle. <i>2 septembre 2011</i>	Deux hypermarchés Auchan de la zone stéphanoise sont condamnés par la cour d'appel de Lyon pour non-respect du Smic. Profitant du passage à l'euro, ils ont intégré les temps de pause dans les salaires de base. Résultat : un manque à gagner de 5 % pour les salariés. <i>9 septembre 2011</i>	Total quatre informations sociales	Xavier Dupont de Ligonnières, est soupçonné d'avoir tué à Nantes sa femme et ses quatre enfants, et recherché dans toute la France. <i>D'avril à septembre 2011</i>
<i>Libération</i>	1 article 345 mots	Rien	Rien	Rien	1 article 345 mots	11 articles 8 brèves 6071 mots
<i>Le Monde</i>	1 article 371 mots	Rien	Rien	Rien	1 article 371 mots	9 articles 5 brèves 5300 mots
<i>Le Figaro</i>	1 article 411 mots	Rien	Rien	Rien	1 article 411 mots	21 articles 12 brèves 11430 mots
<i>Aujourd'hui en France</i>	Rien	1 article 3 brèves 707 mots	Rien	Rien	1 article 3 brèves 707 mots	45 articles 16 brèves 16238 mots
<b>Total</b>	<b>3 articles 1127 mots</b>	<b>1 article 3 brèves 707 mots</b>	<b>Rien</b>	<b>Rien</b>	<b>4 articles 3 brèves 1871 mots</b>	<b>86 articles 41 brèves 39039 mots</b>

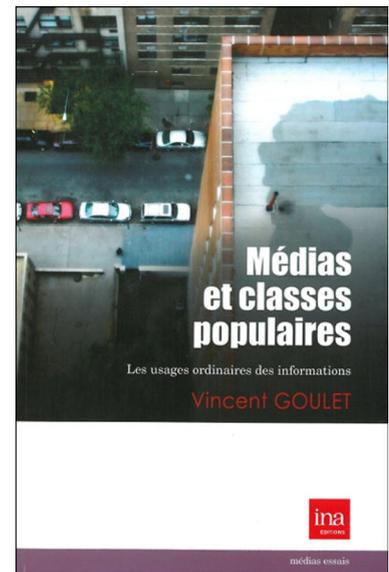
## LIRE : MÉDIAS ET CLASSES POPULAIRES, DE VINCENT GOULET

Quel est le « pouvoir des médias » ? Ainsi posée la question se transforme trop souvent en faux problème, du moins quand on prête aux médias un « pouvoir » (analogue à celui d'une plante médicinale) dont ils seraient spécifiquement dotés ; un « pouvoir » mécaniquement attribué aux messages qu'ils diffusent et que les récepteurs subiraient passivement ; un « pouvoir » qui s'exercerait indépendamment de tout autre rapport de domination sur des publics qui seraient non seulement passifs, mais socialement indifférenciés. De longue date les études et les sociologies les plus diverses – notamment les sociologies de la réception – ont permis de récuser de tels schémas qui ne cessent pourtant de hanter les critiques quotidiennes des médias.

L'ouvrage de Vincent Goulet apporte, précisément, une contribution d'une rare

richesse à la sociologie de la réception qui inverse le questionnement banal en s'interrogeant, non pas sur ce que les médias font aux publics, mais sur ce que les publics – en l'occurrence les classes populaires – en font et, par là, font aux médias : quels usages ces classes populaires font-elles particulièrement des informations, mais aussi comment ces usages, par une sorte d'action en retour, contribuent-ils pour une part à produire ces informations ?

Pour l'essentiel (mais pas seulement), l'enquête de Vincent Goulet repose sur des observations recueillies et des entretiens réalisés dans un quartier populaire de la banlieue bordelaise où l'auteur a séjourné pendant trois ans. Il s'agit donc d'une enquête ethnographique, fine et détaillée, qui prend à revers les affirmations massives souvent soutenues par le recours abusif à des sondages d'opinion.



*Médias et classes populaires. Les usages ordinaires des informations (préface de Patrick Champagne), INA éditions, septembre 2010, 339 p., 20 euros.*

## LIRE : FRANCE TÉLÉVISIONS [OFF THE RECORD], DE MARC ENDEWELD

L'enquête de Marc Endeweld, journaliste indépendant spécialiste des médias audiovisuels, repose sur une base documentaire impressionnante, puisée à des sources multiples dont certaines sont inédites (rapports parlementaires, textes internes à l'entreprise), ainsi que sur la réalisation de plus de 230 entretiens auprès des principaux responsables de France Télévisions, de hauts fonctionnaires, d'animateurs et de journalistes. Autant dire que la matière est abondante, presque trop même parfois : ce qui rend difficile de prétendre en restituer toute la richesse. Mais voici ce que nous en avons retenu.

À suivre son évolution depuis 1997 la télévision publique semble condamnée à un inexorable déclin. Elle est soumise à une double emprise : commerciale et politique, la seconde confortant généralement la première. Prisonnière de l'Europe libérale, elle est livrée à la concurrence de groupes privés qui bénéficient de toute l'attention des uns (en général les gouvernements de droite) et de la complaisance des autres (les gouvernements de gauche).

Corseté par le pouvoir exécutif et par le Parlement – leurs volontés et leurs caprices –, France Télévisions est de surcroît placée sous la double tutelle d'un ministère des Finances, soucieux du moins-disant financier et d'un ministère de la Culture, soucieux d'un mieux disant culturel, mais qui laisse le champ libre aux télévisions privées. Quant au Conseil supérieur de l'audiovisuel, en raison de la dérisoire autonomie dont il dispose et à cause des jeux de pouvoir dont il est le théâtre, ses interventions sont dictées par des rapports de forces qu'il subit en affectant de les arbitrer.

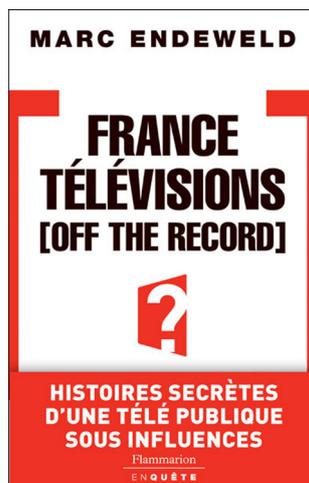
Enfin, dépendant d'une concurrence commerciale, aggravée par l'externalisation de la plus grande partie de ses moyens de réalisation, France Télévisions est en outre la proie de puissants lobbies. D'abord les grandes boîtes de production indépendantes qui interviennent auprès des pouvoirs publics avec pour unique préoccupation d'obtenir de la télévision publique ce qu'elles ne parviennent pas à obtenir des télévisions privées : soit la plus grande part possible d'un gâteau qui ne cesse de rétrécir.

Ensuite, les producteurs-animateurs auxquels la starisation permet d'obtenir des avantages exorbitants.

Dès lors, les directions successives de France Télévisions ne sont en mesure, quand elles le souhaitent, ni de doter le groupe d'un projet d'entreprise cohérent et ambitieux ni de doter chacune des chaînes du groupe d'une identité clairement définie. En particulier, et surtout, France Télévisions n'est pas en mesure aujourd'hui de maîtriser la production de ses programmes (et les droits dérivés de leur exploitation) et de se déployer véritablement sur le numérique.

À défaut de transformations rapides et profondes, le déclin du secteur public deviendrait pour longtemps irréversible, et avec lui tout service public de l'information et de la culture dont il devrait être une composante essentielle.

*France Télévisions [off the record], Flammarion, septembre 2010, 473 p., 21,90 euros.*



OR, DONC, LES BOURSIKOTEURS  
JOUENT AU YOYO AVEC LES  
ÉCONOMIES EUROPÉENNES.

VOILÀ L'OCCASION D'OUVRIR  
UN FORMIDABLE DÉBAT DANS  
LES MÉDIAS FRANÇAIS.

# MADAME IRMA TROUVE DES SOLUTIONS (MÉDIATIQUES) CONTRE LA "CRIJE"

SUR L'USAGE POLITIQUE  
DE LA MONNAIE ? SUR  
L'INFLATION COMME  
LEVIER ?

SUR LE CONTRÔLE DÉMOCRATIQUE  
DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE ?

SUR LE CONTRÔLE POLITIQUE  
DE LA BOURSE ? SUR LA  
CONTRADICTION ENTRE  
ÉCONOMIE VIRTUELLE ET  
ÉCONOMIE RÉELLE ?

NON NON !!

LA SOLUTION, ANNONCÉE SUR TOUTES  
LES ANTENNES, C'EST: PLUS DE  
LIBÉRALISME !

# 3

IL FAUT CONTINUER  
À SAIGNER LE MALADE  
POUR QU'IL AILLE  
MIEUX !

SI ELLE [LA FRANCE] NE PREND PAS  
DE MESURES DE LIBÉRALISATION DE  
SON SYSTEME ÉCONOMIQUE, ELLE  
AURA DES MOIS DE CRISE DEVANT  
ELLE !<sup>1</sup>



ELLE NE RETROUVERA L'ÉQUILIBRE  
DE SES FINANCES PUBLIQUES QUE  
SI ELLE ALLÈGE LES CHARGES ...<sup>2</sup>



CELA IMPLIQUE UN BUDGET 2012  
TRÈS RIGOUREUX !<sup>3</sup>



C'EST LE SIGNE QU'ATTENDENT  
LES MARCHÉS<sup>4</sup>



ÇA FAIT SYSTEME, LA DÉMOCRATIE  
ET L'ÉCONOMIQUE<sup>5</sup>

